



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Guide de l'exportateur canadien d'art contemporain en France

*préparé par
la société Teritori, sous la direction de Patricia Heuilliet*

*pour le compte de l'Ambassade du Canada à Paris
et du ministère du Patrimoine canadien*

Décembre 2005

**Le ministère du Patrimoine canadien,
par le programme des Routes
commerciales, a commandé ce rapport.
Les opinions exprimées sont celles de
l'auteur et ne reflètent pas
nécessairement le point de vue du
ministère du Patrimoine canadien.**

© Sa Majesté la Reine du Chef du
Canada, 2005

**N° de catalogue : CH4-112/1-2006F-PDF
ISBN 0-662-71593-4**

Canada

Société Teritori
8, Allée des Îles
Seine Port 77240

Ambassade du Canada à Paris
35, avenue Montaigne
75008 Paris
Courriel : france-td@international.gc.ca

Ce guide a été produit grâce au financement du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Routes commerciales (<http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/routes/>). Ce programme aide les entrepreneurs et les organismes artistiques et culturels à accroître leur capacité d'exportation de façon stratégique et à vendre leurs produits sur le marché international.

Les renseignements contenus dans le présent guide proviennent de sources d'information primaires et secondaires; ils sont donc fournis à titre d'information uniquement et sous toute réserve.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sigles et acronymes	vi
Introduction	1
1. La politique culturelle de la France	2
2. La structure institutionnelle	3
2.1 Paris – Île-de-France	3
2.1.1 Délégation aux arts plastiques	3
2.1.2 Centre national des arts plastiques.....	3
2.1.3 Fonds national d'art contemporain.....	4
2.1.4 Direction des musées de France.....	5
2.1.5 Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou	6
2.2 Les régions	6
2.2.1 Directions régionales des affaires culturelles.....	6
2.2.2 Fonds régionaux d'art contemporain.....	7
2.2.3 Centres d'art contemporain.....	9
3. Aides proposées	11
3.1 Fonds d'incitation à la création	11
3.1.1 Aide à la recherche.....	11
3.1.2 Aide à la première exposition	11
3.1.3 Aide à l'édition.....	12
3.1.4 Aide aux foires internationales	12
3.1.5 Aide aux salons d'artistes professionnels.....	12
3.2 Centre de ressources du Centre national des arts plastiques	13
3.3 Aide à des structures extérieures.....	14
3.3.2 Centre de recherche sur les arts du Feu et de la Terre.....	14
3.3.3 Le Palais de Tokyo	15
3.3.4 Le Plateau	15
3.4 Congrès interprofessionnel de l'art contemporain	16
4. Les échanges internationaux.....	17
4.1 L'Association française d'action artistique	17
4.1.1 Programme Les Inclassables.....	18
4.1.2 Cité internationale des arts à Paris	18

4.1.3	Programme Saisons étrangères	18
5.	Chiffres clés sur le commerce d'œuvres d'art en France	19
5.1	Importations et exportations d'objets d'art sur le marché français	19
6.	Le marché des arts plastiques en France – Les galeries	22
6.1	Les galeries d'art parisiennes	23
6.1.1	Les galeries de promotion.....	23
6.1.2	Les galeries traditionnelles	26
6.2	Les galeries d'art en province.....	27
6.3	Galeries virtuelles d'art contemporain	30
6.4	Réseaux alternatifs	30
6.4.1	Collectifs d'artistes et galeries associatives	30
6.5	Informations pratiques sur les galeries d'art	31
6.5.1	Paris Beaubourg/Paris Rive gauche	31
6.5.2	Galeries Mode d'emploi.....	32
6.5.3	Parcours Rive gauche Saint-Germain contemporain.....	32
6.5.4	PARISArt.....	32
6.5.5	Itinéraire Bis.....	32
7.	La promotion des œuvres d'art canadiennes en France.....	33
7.1	Circulation des œuvres	33
7.2	Conseils généraux	33
7.3	Préparation et envoi du dossier	34
7.4	Démarche suggérée	34
7.5	Assurances	35
7.5.1	Exposition vente d'œuvres canadiennes	35
7.5.2	Foire commerciale ou salon international	36
7.6	Contrat type et estimation des coûts.....	37
7.6.1	Exposition personnelle ou collective dans une galerie privée	37
7.6.2	Exposition collective ou personnelle dans un salon ou une foire commerciale	38
8.	Les événements nationaux liés aux arts plastiques.....	40
8.1	Salons d'art contemporain.....	40
8.2	Foires d'art contemporain.....	41
8.3	Foires parisiennes.....	42
8.3.1	Foire internationale d'art contemporain.....	42
8.3.2	Art Paris.....	45

8.3.3	Paris Photo	47
8.4	Foires régionales.....	49
8.4.1	ST'ART – Foire de Strasbourg.....	49
8.4.2	ARTÉNIM – Foire de Nîmes.....	51
8.5	Foires internationales de Bâle et de Bruxelles.....	53
8.5.1	Art Basel	53
8.5.2	Liste 03 – la foire « off ».....	59
8.5.3	Art Basel Miami Beach	60
8.5.4	Art Brussels.....	60
9.	Mécénats et fondations	65
9.1	Mécénats.....	65
9.2	Fondations.....	65
9.3	Parrainage	67
10.	Communications et presse	69
10.1	Presse quotidienne.....	69
10.2	Presse magazine	69
10.3	Presse spécialisée	71
10.4	Principaux critiques d'art et journalistes spécialisés	73
10.4.1	Critiques d'art et journalistes de la presse quotidienne.....	73
10.4.2	Critiques d'art des revues spécialisées et auteurs d'ouvrages d'art contemporain.....	73
10.5	L'argus des fichiers de presse	74
10.6	Agences de communication par l'art	74
10.7	Communications avec la presse.....	75
10.7.1	Communiqué de presse	75
10.7.2	Dossier de presse.....	75
11.	Logistique et honoraires	76
11.1	Transports et transitaires	76
11.1.1	Transport d'œuvres d'art originales par un transitaire.....	76
11.2	Douane, modalités et formalités	77
11.2.1	Importation temporaire d'œuvres d'art sous carnet ATA.....	77
11.2.2	Importation temporaire d'œuvres d'art sous déclaration douanière d'admission temporaire – Conditions d'attribution de l'admission temporaire.....	78
12.	Vente d'œuvres d'art originales	81

12.1	Honoraires et droits	81
12.1.1	Droit d'auteur	81
12.1.2	Droit de reproduction.....	81
12.1.3	Droit de représentation	81
12.1.4	Droit de suite	81
12.1.5	Droit moral.....	82
12.2	Taxes applicables	82
12.3	Certificats ou expertise.....	82
12.3.1	Liste d'organismes d'experts en art.....	82
12.4	Modalités bancaires	83
13.	Ventes aux enchères	84
13.1	Commissaires-priseurs et salles de vente.....	84
13.1.1	Liste des principales études de commissaires-priseurs.....	84
13.1.2	Grandes salles de vente.....	85
13.2	Procédure pour la mise en vente aux enchères d'une œuvre d'art	86
13.3	Vente par Internet	86
14.	Accueil, résidences et hébergement	88
14.1	Généralités	88
14.2	Résidences en Île-de-France	89
14.2.1	Nature de l'aide pour le Québec.....	90
14.2.2	Nature de l'aide pour la France	90
14.2.3	Autres résidences en Île-de-France.....	91
14.3	Résidences régionales.....	91
14.4	Aide à l'hébergement	93
15.	Ouvrir une galerie en France	94
15.1	Registre du commerce et des sociétés	94
15.2	Visa et carte de commerçant.....	94
15.3	Formalités bancaires	95
15.4	Avis juridiques et comptables.....	95
15.5	Autres sources d'informations utiles.....	96
16.	Principales personnes-ressources	97
16.1	Contacts et relais officiels pour le Canada	97
16.2	Programmes et services fédéraux venant en aide au secteur des arts plastiques au Canada	98

16.2.1	Aide aux galeristes professionnels canadiens en art contemporain (programme pilote).....	98
16.2.2	Aide aux organismes d'arts visuels, de métiers d'art et d'architecture.....	98
16.2.3	Programme de promotion de la diffusion.....	98
16.2.4	Subventions de création/production et subventions de voyage aux artistes professionnels – arts visuels.....	98
16.2.5	Bourses pour les artistes et professionnels étrangers.....	98
16.3	Contacts et relais officiels pour la France.....	99
17.	Sites Internet utiles.....	100
18.	Renseignements généraux utiles.....	105
18.1.1	Du Canada vers la France.....	105
18.1.2	De la France vers le Canada.....	105
19.	Bibliographie.....	106
Annexe I Tableau d'évolution du budget alloué aux Fonds régionaux d'art contemporain de 1988 à 2000.....		108
Annexe II Aide à la présence d'artistes français à des foires internationales.....		109
Annexe III Tableau d'évolution des dépenses culturelles du ministère de la Culture de 1960 à 2001.....		110
Annexe IV Tableau des exportations et importations de biens culturels de 1990 à 2000.....		111
Annexe V Exemple de bon de dépôt.....		112
Annexe VI Exemple de bon de sortie.....		114
Annexe VII Carte des régions de France.....		115

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

Admical	Association pour le développement du mécénat industriel et commercial
AFAA	Association française d'action artistique
ATA	Admission temporaire/Temporary Admission
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CCI	Centre de création industrielle
CCFC	Chambre de commerce France-Canada
Cipac	Congrès interprofessionnel de l'art contemporain
CNAP	Centre national des arts plastiques
CPGA	Comité professionnel des galeries d'art
CRAC	Centre régional d'art contemporain
DAEI	Département des affaires européennes et internationales
DAP	Délégation aux arts plastiques
DMF	Direction des musées de France
DOM-TOM	Départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
FIAC	Foire internationale d'art contemporain
Fiacre	Fonds d'incitation à la création
Ficep	Forum des instituts culturels étrangers à Paris
FNAC	Fonds national d'art contemporain
FRAC	Fonds régional d'art contemporain
FRAM	Fonds régional d'acquisition des musées
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
PACA	Provence-Alpes-Côte d'azur
SARL	Société à responsabilité limitée

Introduction

Le but premier du *Guide de l'exportateur canadien d'art contemporain en France* est d'aider l'exportateur canadien à mieux comprendre les rouages et enjeux du marché de l'art en France au moyen d'informations pratiques sur le réseau des galeries d'art, les foires, salons et autres événements nationaux, de même que sur le circuit du mécénat et des fondations.

Il renferme des conseils utiles sur la façon de traiter avec les médias spécialisés en art, il explique les formalités administratives à remplir pour exporter des œuvres d'art en France, par exemple les assurances, le transport, les douanes, les taxes applicables, etc. Enfin, il fournit d'autres renseignements sur des considérations matérielles telles que l'hébergement et la création d'une galerie d'art, et l'aide financière accordée à cette fin par divers ministères et organismes publics et privés.

Nous espérons que le présent guide contribuera à favoriser et à accroître les échanges artistiques entre le Canada et la France, et confortera la réussite des entreprises canadiennes exportatrices d'œuvres d'art contemporain en France.

1. LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA FRANCE

La politique culturelle française repose sur des initiatives mises sur pied par le ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec les collectivités territoriales. Son principal objectif consiste à soutenir et à diffuser la jeune création française et étrangère à Paris et en région.

Depuis 2000, le ministère de la Culture et de la Communication poursuit sa vocation de soutien aux échanges internationaux grâce à son énoncé de mission de service public auprès des institutions d'art contemporain : mieux faire connaître la politique de l'État en renforçant les fonctions des écoles d'art, des fonds régionaux d'art contemporain et des centres d'art.

Les informations contenues dans le présent guide permettront aux artistes et galeristes canadiens de promouvoir leurs activités en France en exploitant toutes les ressources mises à leur disposition, telles que le tremplin d'identité, les diverses aides disponibles, les expositions et les ventes.

Afin de mieux comprendre et de faciliter l'accès à la structure nationale de l'art contemporain en France, nous présentons dans les pages qui suivent des informations pertinentes sur les institutions culturelles et artistiques, les services offerts et les personnes-ressources.

2. LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

2.1 Paris – Île-de-France

2.1.1 Délégation aux arts plastiques

Relevant directement du ministère de la Culture, la Délégation aux arts plastiques (DAP) définit et met en œuvre la politique de l'État dans le secteur des arts plastiques par les moyens suivants :

- incitation à la création;
- aide aux créateurs, aux galeristes et aux éditeurs, et formation de ces derniers au chapitre des acquisitions et des commandes;
- diffusion auprès du public de toutes les formes de l'expression plastique, telles que la peinture, la sculpture, les arts graphiques, la photographie, les métiers d'art, le design, la création industrielle, la mode, les vidéogrammes et images de synthèse, la bande dessinée, etc.

La DAP est notamment chargée de la procédure de commandes publiques, des questions relatives aux professions œuvrant dans le domaine des arts plastiques, de la préparation et de la mise en œuvre de la politique de formation, ainsi que du contrôle pédagogique des établissements d'enseignement des arts plastiques. Elle agit en liaison avec les organismes privés et publics qui interviennent dans le domaine des arts plastiques.

Délégation aux arts plastiques

3, rue de Valois

75001 Paris

Tél. : 01 40 15 73 28

Télec. : 01 40 15 74 99

Site Internet : <http://www.cnap.culture.gouv.fr>

Délégué : Olivier Kaepelin

2.1.2 Centre national des arts plastiques

Le Centre national des arts plastiques (CNAP) est l'organisme public qui gère les crédits d'intervention relevant de la DAP. Il agit pour le compte de l'État au chapitre des achats et des commandes d'œuvres d'art et il apporte son soutien financier au Fonds national d'art contemporain. Il assure également le fonctionnement des écoles d'art nationales et alloue des fonds pour soutenir la création de l'art contemporain, la transmission et le développement des techniques.

2.1.3 Fonds national d'art contemporain

Le Fonds national d'art contemporain (FNAC) est la plus grande collection internationale d'art vivant rassemblée en France. Constituée depuis deux siècles par les achats et commandes effectués pour le compte de l'État auprès des artistes en activité, la collection est riche d'environ 70 000 œuvres relevant aussi bien des arts plastiques et de la photographie, que des arts décoratifs et du design. Le FNAC est installé dans un bâtiment de 4 500 m² situé sous l'esplanade de la Défense à Puteaux. Les œuvres n'y sont pas exposées; elles sont exclusivement destinées à être mises en dépôt dans les musées et les administrations ou à être prêtées lors d'expositions en France et à l'étranger.

La première mission du FNAC est de constituer pour le compte de l'État un patrimoine vivant. Pour ce faire, il dispose d'un budget de l'ordre de 4,7 millions de dollars [3,2 millions d'euros]¹ qui lui permet d'acquérir chaque année auprès d'artistes et créateurs contemporains de toutes nationalités entre 600 et 1 000 œuvres. Il convient de signaler que le budget du FNAC est resté le même depuis 1998. En revanche, un plus grand nombre de pièces ont été acquises. Au total, 632 œuvres d'art ont été achetées auprès de 257 créateurs et sont réparties comme suit :

- 154 œuvres de peinture, de sculpture et d'arts graphiques;
- 257 photographies;
- 221 pièces d'art décoratif, de design et de métiers d'art.

Le FNAC acquiert 60 % de ses œuvres auprès de galeries privées, dont 20 % sont des galeries étrangères; aussi, deux galeries étrangères ont acheté des œuvres photographiques.

De 1998 à 2002, 22 œuvres ont été acquises de 11 artistes canadiens (Allouche, Arden, Collyer, Farley, Gehry, General Idea, Graham, Racine, Riopelle, Snow et Wallace). La moitié de ces œuvres était constituée de photographies artistiques. À ce jour, la collection du FNAC comprend 191 œuvres exécutées par 49 artistes canadiens.

¹ Dans l'ensemble du texte, les valeurs en euros ont été converties en dollars canadiens au taux moyen pour l'année 2002, soit 1 € = 1,4832 \$CAD. Ce taux de conversion provient de la Banque du Canada, et il peut être vérifié à l'adresse suivante : <<http://www.banqueducanada.ca/pdf/nraa02.pdf>> (accédé le 14 novembre 2005). Par ailleurs, les valeurs en devises canadiennes ont été généralement arrondies.

Procédure d'achat

Les propositions d'achats sont examinées par des commissions consultatives, différentes selon les domaines, qui se réunissent plusieurs fois par an sous la présidence du Délégué aux arts plastiques. Renouvelées tous les trois ans, ces commissions se composent de quatre (cinq pour la photographie) représentants de l'administration et de neuf membres (deux artistes et sept personnalités) nommés par le ministre de la Culture et de la Communication.

Il existe deux types de sessions d'acquisition d'œuvres d'art :

- les sessions « ouvertes », qui ont lieu une fois par an et qui sont limitées aux propositions individuelles;
- les sessions « fermées », dans le cas d'œuvres présentées par des rapporteurs.

Il importe de signaler que le FNAC est la seule institution où un artiste peut vendre une œuvre pour son propre compte, ce qui n'est pas le cas des Fonds régionaux d'art contemporain et des musées.

Fonds national d'art contemporain

Bureau des achats

70, voie des Sculpteurs

92 800 Puteaux

Tél. : 01 46 93 02 50

Télec. : 01 49 00 01 12

Courriel : joaquina.andre@culture.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fnac.culture.gouv.fr>

Directeur : Claude Allemand-Cosneau

Chef du bureau : Geneviève Pesson 01 46 93 02 54

Adjointe : Martine Patureaud 01 46 93 02 55

Achats arts plastiques : Marielle Bonnand 01 46 93 02 57

Achats design : Danielle Catherine 01 46 93 02 56

Achats photographie : Sylvie Vitrouille 01 46 93 02 59

2.1.4 Direction des musées de France

La Direction des musées de France (DMF) propose et met en œuvre la politique de l'État en matière de patrimoine muséographique. Elle s'assure en outre de la collaboration des divers pouvoirs publics dans ce domaine. Pour chaque lieu, d'importantes collections d'art contemporain constituées en fonction de critères précis (thématiques, géographiques et culturels) ont été créées grâce au soutien de la Direction des musées de France et des Fonds régionaux d'acquisition pour les musées (FRAM).

Direction des musées de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris
Tél. : 01 40 15 34 51
Télé. : 01 40 15 36 50
Site Internet : <http://www.culture.fr/culture/dmf.htm>
Directrice : Francine Mariani-Ducray

2.1.5 Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou

De 1998 à 2002, 12 œuvres de quatre artistes canadiens (Balch, Guston, Snow, Sterbach) sont entrées dans la collection du Centre Georges-Pompidou, dont trois ont été acquises auprès de deux galeries privées.

Entre 1989 et 1999, le Musée national d'art moderne (MNAM) a acquis 14 000 œuvres; seules 6 % d'entre elles ont été achetées auprès de galeries privées, dont 2,5 % sont des galeries étrangères. Le MNAM a acheté 72 œuvres canadiennes et 204 proviennent des États-Unis.

Musée national d'art moderne
Centre Georges-Pompidou
75191 Paris Cedex 04
Tél. : 01 44 78 12 33
Télé. : 01 44 78 12 18
Site Internet : <http://www.centrepompidou.fr>
Directeur : Bruno Racine

2.2 Les régions

2.2.1 Directions régionales des affaires culturelles

Les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont pour mandat d'appliquer la politique culturelle définie par le gouvernement et mise en œuvre par le ministère de la Culture sous l'autorité du préfet de région et des préfets des départements. Au nombre des principaux objectifs des DRAC, mentionnons les suivants :

- animer l'action de l'État en matière culturelle;
- assurer la cohérence au niveau régional des interventions publiques dans le développement culturel;
- proposer et mettre en œuvre des mesures adaptées au contexte régional.

Les DRAC octroient des subventions pour les expositions, les ateliers et les publications. Elles assurent également la répartition des crédits destinés à l'acquisition d'œuvres d'art par les musées. Les décisions à cet égard sont prises par le comité du Fonds régional

d'acquisition des musées (FRAM), dont le financement est assuré conjointement par l'État et le conseil régional.

Placé sous l'autorité du directeur régional des affaires culturelles, le conseiller pour les arts plastiques joue un rôle important. Il met en œuvre, au niveau régional et dans son champ de compétence (peinture, sculpture, arts graphiques, design, arts décoratifs, photographie, audiovisuel et nouvelles technologies de l'image), la politique de l'État pour les arts plastiques. De plus, il assure la prestation de conseils et d'informations aux créateurs, procède à l'examen des demandes de subventions et surveille l'activité des centres d'art et des Fonds régionaux d'art contemporain, en plus d'en faire la promotion; enfin, il favorise la coopération entre les différents intervenants du monde de l'art contemporain tant dans sa région qu'en dehors.

Pour connaître les coordonnées des directeurs des affaires culturelles et des conseillers pour les arts plastiques, prière de consulter le *Guide-annuaire de l'art contemporain* disponible sur le site Internet <http://www.cnap.fr/annuaire>.

Direction régionale des affaires culturelles

98, rue de Charonne

75011 Paris

Tél.: 01 56 06 50 00

Télec. : 01 56 06 52 48

Courriels : jean-yves.bobe@culture.gouv.fr; cid-idf@culture.gouv.fr

Site Internet : <http://www.culture.fr/culture/regions/dracs/idf/>

Directeur : Jean-François de Canchy

Conseillers arts plastiques : Jean-Yves Bobe

Tél. : 01 56 06 50 12

Isabelle Vierget-Rias

Tél. : 01 56 06 50 13

2.2.2 Fonds régionaux d'art contemporain

Créés en 1982, les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) sont présents dans toutes les régions métropolitaines de France, de même qu'en Martinique et à La Réunion. Conçus à l'origine comme fonds d'acquisition d'œuvres d'art contemporain, ils sont devenus des outils essentiels de soutien à la création et à la diffusion; dans certaines régions, ils constituent même le moteur indispensable à cette diffusion. Ils sont financés à parité par l'État (par l'intermédiaire des DRAC) et par la région.

Les FRAC jouent un rôle décisif dans la relance du marché de l'art et le soutien aux jeunes artistes. Ils sont constitués de 15 000 œuvres exécutées par 3 000 artistes. Depuis 1998, un nouveau FRAC a été constitué, ce qui porte leur nombre à 26. De plus, le budget de 2001 a été bonifié de 33 % par rapport au budget de 2000, grâce à l'attribution

par la DAP d'un crédit pour l'acquisition d'œuvres d'art de 4,4 millions de dollars [3 millions d'euros], soit un coût moyen par œuvre d'environ 27 000 \$ [18 000 €]².

De plus en plus de pièces de créateurs étrangers sont achetées par les FRAC. De 1998 à 2002, 10 œuvres ont été achetées à six artistes canadiens (General Idea, Lisa Milroy, Michael Snow, Ian Wallace, Serge Clément et Robin Collyer). Au total, 390 œuvres exécutées par 85 artistes canadiens ont été acquises pour l'ensemble des collections publiques françaises (FNAC, FRAC, musées, etc.).

Procédure d'achat

Les FRAC disposent d'un comité technique des achats chargé de proposer les acquisitions d'œuvres au conseil d'administration. Les comités techniques des achats se composent de cinq à sept membres : le directeur du FRAC, un représentant des collectivités territoriales et quatre à six membres bénévoles provenant de l'extérieur choisis pour leur expertise (p. ex., conservateur, critique d'art, directeur de structure, collectionneur). Ces membres bénévoles sont nommés pour un mandat de trois ans. Il arrive assez rarement que des artistes soient désignés pour siéger à ces comités.

Le directeur du FRAC, pour sa part, anime le comité technique des achats, est responsable du secrétariat et rassemble les propositions d'acquisitions, qu'il présente ensuite au conseil d'administration.

En règle générale, les œuvres sont acquises auprès des galeries mais il peut arriver qu'elles le soient directement des artistes. Il est essentiel d'entrer en contact avec les directeurs des FRAC et les conseillers aux arts plastiques, qui sont ouverts à des achats internationaux.

La liste des FRAC et leurs adresses figure sur le site Internet <http://www.cnap.fr>.

Videomuseum constitue également une autre source de renseignements utiles sur les collections françaises dont il est question plus haut. On peut consulter sur son site Internet une banque de données recensant toutes les collections publiques françaises d'art du XX^e siècle, laquelle est mise à jour régulièrement.

Videomuseum

6, rue Beaubourg

75004 Paris

Tél. : 01 42 71 61 39

Télec. : 01 42 71 62 90

² On trouvera plus de détails sur le budget des FRAC à l'annexe I du présent guide, Tableau d'évolution du budget alloué aux FRAC de 1988 à 2000, à la page 108.

Site Internet : <http://www.videomuseum.fr>

Personnes-ressources : Jean-François Depelsenaire et Maria-Sofia de Fouchier

2.2.3 Centres d'art contemporain

Les centres d'art contemporain sont des institutions ayant généralement le statut d'association (loi de 1901), dont le but premier est de servir de laboratoire expérimental et de lieu de création et de production d'œuvres d'art. Leur mandat se limite à l'art contemporain, en particulier à sa création la plus actuelle. Le budget global de 2001 des centres d'art contemporain s'élevait à 7,1 millions de dollars [4,8 millions d'euros].

Les centres d'art contemporain, répartis dans 16 régions de France, sont passés de 29 à 38, dont quatre se spécialisent en photographie. Il existe également deux centres d'art nationaux : le Centre national de la photographie et la Galerie du Jeu de Paume, tous deux situés à Paris.

Les centres d'art n'ont pas de collections permanentes. Par contre, ils publient des catalogues et des livres d'artistes, ce qui permet une bonne circulation de l'art auprès des médias. Ils organisent également des expositions, des conférences, des colloques et des rencontres avec les artistes, placent de plus en plus des commandes et veillent à la production d'œuvres. Certains disposent même à cette fin d'un programme de résidences d'artistes.

Le fait de participer à une exposition collective ou de figurer à la programmation d'un centre d'art dynamise beaucoup la carrière d'un artiste.

CENTRES D'ART CONTEMPORAIN ACTIFS DANS LA PRÉSENTATION ET L'ÉCHANGE D'ARTISTES AVEC LE CANADA	
<p>Le Creux de l'Enfer Vallée des Usines 85, avenue Joseph Chaussat 63 300 Thiers Tél. : 04 73 80 26 56 Télec. : 04 73 80 28 08 Courriel : info@creuxdelenfer.net Site Internet : http://www.creuxdelenfer.net Personne-ressource : Frédéric Bouglé</p>	<p>Centre régional d'art contemporain – Le 19 19, avenue des Alliés 25 200 Montbéliard Cedex Tél. : 03 81 94 43 58 Télec. : 03 81 94 61 51 Courriel : dix-neuf.crac@wanadoo.fr Site Internet : http://www.le-dix-neuf.asso.fr Personne-ressource : Philippe Cyrournik</p>

CENTRES D'ART CONTEMPORAIN ACTIFS DANS LA PRÉSENTATION ET L'ÉCHANGE D'ARTISTES AVEC LE CANADA	
<p>Centre d'art de Basse Normandie – Wharf 7, passage de la poste BP 59 14 203 Hérouville Saint Clair Tél. : 02 31 95 50 87 Télé. : 02 31 95 37 60 Courriel : wharf@noos.fr Personne-ressource : Gilles Forest</p>	<p>Centre régional d'art contemporain Languedoc Roussillon-Septimanie 26, quai Aspirant-Herber 34 200 Sète Tél. : 04 67 74 94 37 Télé. : 04 67 74 23 23 Courriel : cracr@wanadoo.fr Personne-ressource : Noëlle Tissier</p>
<p>Le Consortium – L'Usine 16, rue Quentin 21 000 Dijon Tél. : 03 80 68 45 55 Télé. : 03 80 68 45 57 Courriel : leconsortium@wanadoo.fr Site Internet : http://www.leconsortium.com Personnes-ressources : Xavier Douroux et Franck Gautherot</p>	<p>La Villa Arson 20, avenue Stephen Liégeard 06 105 Nice Cedex 2 Tél. : 04 92 07 73 73 / 04 93 84 41 55 Courriel : bouillon@villa-arson.fr Site Internet : http://www.cnap-villa-arson.fr Personne-ressource : Laurence Gateau</p>
<p>Le Centre d'art contemporain Passages 9, rue Jeanne d'Arc 10 000 Troyes Tél. : 03 25 73 28 27 Télé. : 03 25 73 25 95 Courriel : cac.passages@wanadoo.fr Site Internet : http://www.art-contemporain.eu.org/passages Personne-ressource : Françoise Gibert-Balboni</p>	

3. AIDES PROPOSÉES

Les politiques d'achats publics en France jouent un rôle crucial pour les artistes et les galeries privées, car elles soutiennent la création avant-gardiste qui tendrait à disparaître sans l'aide de l'État. La Délégation aux arts plastiques reconnaît le rôle primordial que les galeries jouent auprès des artistes dans le développement de leur travail en accordant une aide pour la première exposition, le premier catalogue ou en leur permettant de participer à des foires étrangères.

Dans les pages qui suivent, nous présentons les divers soutiens existants et les nouvelles aides récemment mises sur pied.

3.1 Fonds d'incitation à la création

Le Fonds d'incitation à la création (Fiacre), organisme sous tutelle du ministère de la Culture (Délégation aux arts plastiques), a pour mission depuis plus de dix ans d'attribuer des aides ponctuelles aux artistes et professionnels dans tous les domaines de la création contemporaine.

En 2001, le budget global du Fiacre s'élevait à 1.25 millions de dollars [0,84 million d'euros]. L'aide octroyée par ce fonds peut prendre diverses formes.

3.1.1 Aide à la recherche

Cette forme d'aide permet l'attribution, par la commission nationale consultative du Fiacre, d'allocations ponctuelles et spécifiques servant à la recherche dans tous les domaines de la création contemporaine, allant de la vidéo et des nouveaux médias, en passant par le design et les arts décoratifs, le graphisme et la BD.

Cette aide est destinée aux artistes et professionnels de la création ainsi qu'aux artistes étrangers possédant une adresse en France. À titre d'exemple, 18 allocations de recherche ont été attribuées en 2001, pour un total de 239 685 \$ [161 600 €].

Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CNAP à l'adresse <http://www.cnap.culture.gouv.fr>.

3.1.2 Aide à la première exposition

Cette aide est destinée aux galeries d'art contemporain qui organisent une première exposition d'œuvres exécutées par des artistes plasticiens, photographes, designers ou créateurs utilisant des nouvelles technologies. Pour bénéficier de cette aide, il faut être un artiste français ou étranger déjà engagé dans la vie professionnelle et n'ayant pas

exposé depuis au moins cinq ans en France ou à l'étranger. L'aide peut aussi être accordée à un groupe d'artistes à la seule condition qu'il s'agisse d'un ensemble réellement constitué, dont les membres exposent et signent sous le même nom.

La commission chargée de prendre les décisions quant à l'attribution des subventions se réunit deux fois par an et est composée de certains membres du Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), de représentants du CNAP et de la DAP et de critiques d'art. Le montant de la subvention octroyée ne peut excéder 50 % du coût total des dépenses.

3.1.3 Aide à l'édition

Il s'agit d'un soutien à la publication d'ouvrages portant sur l'art contemporain et à la réalisation d'éditions conjointes de collections.

L'aide peut être octroyée pour la publication du premier catalogue d'un artiste ou d'un groupe d'artistes travaillant ensemble et signant sous le même nom. Elle vise les artistes français et étrangers liés à une galerie par contrat depuis deux ans au moins et n'ayant jamais bénéficié d'un catalogue en France ou à l'étranger. Ce catalogue doit être bilingue (en français et dans une des langues officielles du pays de l'artiste) et comporter un texte critique d'un auteur. Le tirage minimum est de 1 000 exemplaires.

3.1.4 Aide aux foires internationales

Pour favoriser la présence des galeries françaises à l'étranger et promouvoir leurs artistes, une aide leur est accordée pour participer aux foires de Bâle, Chicago, Cologne et New York. Le montant de cette aide varie entre 4 450 \$ et 11 420 \$ [3 000 et 7 700 €] par exposition et doit servir à payer la moitié du coût de location du stand (de 60 m²); les galeries sont tenues de consacrer la moitié de ce stand aux artistes français ou à des créateurs résidant en France.

En 2001, 31 galeries³ ont bénéficié de cette aide, pour un montant global de 296 240 \$ [200 000 €].

3.1.5 Aide aux salons d'artistes professionnels

En 2001, le montant global alloué par la DAP aux salons d'artistes professionnels s'élevait à 2 333 480 \$ [1 573 274 €]. Les salons qui ont bénéficié de cette aide sont les suivants :

- Salon de la jeune création

³ Pour consulter la liste de ces galeries, voir l'annexe II, Aide à la présence d'artistes français dans les foires internationales, à la page 109.

- Salon de Mai
- Réalités Nouvelles
- Salon d'Automne
- Salon des Indépendants
- Grands et jeunes d'aujourd'hui

Le Fiacre

Tour Atlantique

1, place de la Pyramide

92 211 Paris La Défense

Tél. : 01 46 93 06 50

Courriel : francoise.brezet@culture.gouv.fr

Site Internet : <http://www.cnap.fr>

Personne-ressource : Denis Roche

3.2 Centre de ressources du Centre national des arts plastiques

Il s'agit du site Internet officiel de la DAP réalisé en 2001 et destiné aux artistes, aux professionnels de l'art et au grand public. Mis à jour quotidiennement, le Centre de ressources se veut un outil d'information sur les arts visuels conçu pour les intervenants du domaine de l'art contemporain en France.

D'accès facile, le Centre de ressources regorge de renseignements utiles sur les activités du secteur des arts plastiques. Il publie des journaux thématiques, par exemple « 123 questions sur le statut social, fiscal et juridique des artistes plasticiens ». On y retrouve entre autres les renseignements et documents suivants :

- Calendrier de l'art contemporain
- Annuaire des centres d'art contemporain comportant plus de 1 500 adresses avec fiches descriptives
- Annuaire regroupant tous les lieux, institutions, associations et professionnels oeuvrant dans le domaine de l'art contemporain
- Fiches sur l'actualité institutionnelle
- Formulaire d'inscription au Fiacre
- Procédures de soutien à la création et à l'acquisition d'œuvres d'art contemporain, de même qu'à leur diffusion
- Rubrique actualités/presse
- Statuts de l'artiste
- Enseignement – interécoles internationales
- Formation et recherche en arts visuels

Centre de ressources du Centre national des arts plastiquesCourriel : silvanareggiardo@culture.gouv.frSite Internet : <http://www.cnap.culture.gouv.fr>

Personne-ressource : Silvana Reggiardo

3.3 Aide à des structures extérieures

Il existe différentes aides à la recherche qui sont fournies par la DAP à des structures extérieures défendant une production artistique spécifique exécutée avec de nouveaux médias.

3.3.1 Centre international de recherche et de création sur le verre et les arts plastiques

En 2001, le Centre international de recherche et de création sur le verre et les arts plastiques (CIRVA), situé à Marseille, a accueilli 20 artistes français et étrangers. À titre d'exemple, l'artiste canadienne Jana Sterbak et des souffleurs du centre de verre de Québec ont effectué des stages dans ce centre.

Les plasticiens, designers et architectes de toutes nationalités travaillant à un projet de création utilisant le verre comme médium peuvent déposer une demande, qui sera évaluée en fonction de la faisabilité du projet proposé.

Centre international de recherche et de création sur le verre et les arts plastiques

Tél. : 04 91 56 11 50

Télec. : 04 91 91 11 04

Courriel : cirva@wanadoo.frSite Internet : <http://www.d-c-a.org>

Personne-ressource : Françoise Guichon

3.3.2 Centre de recherche sur les arts du Feu et de la Terre

Le Centre de recherche sur les arts du Feu et de la Terre (CRAFT), en collaboration avec des industriels, reçoit des artistes plasticiens et des designers de toutes nationalités travaillant la céramique. Il est en outre en relation constante aux niveaux régional, national et international avec des galeries, des musées et des centres d'art.

Centre de recherche sur les arts du Feu et de la Terre

Impasse Becquerel

87000 Limoges

Tél. : 05 55 49 17 17

Télec. : 05 55 05 11 15

Courriel : contact@craft-limoges.org

Site Internet : <http://www.craft-limoges.org>

Personne-ressource : Nestor Perkal

Deux nouveaux centres d'art parisiens ont vu le jour récemment. Il s'agit du Palais de Tokyo et du Plateau, un centre d'art associé au FRAC.

3.3.3 Le Palais de Tokyo

Inauguré le 22 janvier 2002, ce nouveau site de création contemporaine est ouvert de midi à minuit. Ce site est dédié à la création actuelle sous toutes ses formes et occupe 8 700 m², dont 5 000 m² d'espaces ouverts au public et 3 500 m² consacrés aux expositions.

Sa mission est de favoriser la production et la diffusion d'œuvres d'artistes vivants de toutes nationalités. Les artistes peuvent venir y réaliser leurs œuvres, dont la durée d'exposition peut varier d'un jour à plusieurs mois.

Le Pavillon est un espace mis à la disposition des critiques d'art, créateurs et artistes en vue d'échanger des idées, d'effectuer leurs recherches et de travailler; il ne s'agit cependant pas d'une résidence. Les frais d'inscription au Pavillon sont de 667 \$ [450 €]. Les artistes répondant aux critères de sélection bénéficient d'une subvention de 1 038 \$ [700 €] par mois pendant huit mois.

Palais de Tokyo

13, avenue du Président Wilson

75116 Paris

Tél. : 01 47 23 54 01

Télec. : 01 47 20 15 31

Courriel : info@palaisdetokyo.com

Site Internet : <http://www.palaisdetokyo.com>

Directeurs : Jérôme Sans et Nicolas Bourriaud

3.3.4 Le Plateau

Inauguré en janvier 2002, Le Plateau est un centre d'art associé au FRAC Île-de-France. Constitué d'un espace de 600 m² réparti en cinq salles et situé dans un quartier populaire de l'est parisien aux Buttes Chaumont, il présente une vue d'ensemble des différents courants et influences. Il est ouvert aux artistes internationaux.

Une partie du budget d'acquisition du FRAC Île-de-France est consacrée à la production d'œuvres d'art destinées au Plateau.

On envisage une action artistique concertée entre Le Plateau, le Palais de Tokyo et deux galeries associatives pluridisciplinaires, Mains d'œuvres et Immanence, s'articulant autour d'expositions communes.

Le Plateau

FRAC Île-de-France
33, rue des Alouettes
75019 Paris
Tél. : 01 53 19 88 10
Télé. : 01 53 19 88 19
Courriel : info@fracidf-leplateau.com
Site Internet : <http://www.fracidf-leplateau.com>
Directeurs : Bernard Goy et Caroline Bourgeois

3.4 Congrès interprofessionnel de l'art contemporain

Le Congrès interprofessionnel de l'art contemporain (Cipac) est une association regroupant des professionnels agissant dans l'accompagnement des artistes et la diffusion ou médiation de l'art contemporain en France. Quatorze associations professionnelles sont membres du Cipac.

La mission du Cipac est de contribuer à développer et à soutenir l'art contemporain en France, de favoriser la reconnaissance de son secteur professionnel, grâce à la diffusion de ses travaux et propositions, la professionnalisation de ses métiers et la structuration des lieux de production et de diffusion. Plateforme permanente de réflexion, d'échanges et de propositions autour de problématiques essentielles pour les acteurs de l'art contemporain, le Cipac a organisé trois congrès depuis 1996. La participation à ces congrès peut s'avérer très utile pour mieux comprendre le marché français des arts.

Congrès interprofessionnel de l'art contemporain

15, rue Martel
75010 Paris
Tél. : 01 44 79 10 85
Télé. : 01 44 79 10 86
Courriel : cipac@cipac.net
Site Internet : <http://www.cipac.net>
Personne-ressource : Mathieu Ducoudray

4. LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'intensification du développement des échanges internationaux a amené la DAP, de concert avec le Département des affaires européennes et internationales (DAEI), à signer en 2000 une convention-cadre visant le renforcement de l'action internationale. La signature de cette convention a eu les retombées positives suivantes :

- une plus large présentation d'œuvres du FRAC et du FNAC à l'étranger; par exemple, en 2001, le FRAC Pays de la Loire a présenté un ensemble d'œuvres d'artistes français lors de l'exposition « Regards croisés », qui s'est déroulée à Montréal;
- la publication d'ouvrages bilingues;
- la visite de responsables d'institutions, de critiques et de commissaires d'expositions au cours de diverses manifestations telles que la FIAC, la Biennale d'art contemporain (Lyon) et les Rencontres internationales de la photographie (Arles);
- l'accueil de professionnels francophones oeuvrant dans le domaine de l'art contemporain (cinq en 2001) dans certains FRAC, centres d'art ou écoles d'art grâce à un programme du DAEI;
- le soutien et le nombre accru d'expositions d'artistes étrangers en France; en 2001, environ le tiers des œuvres vendues aux FNAC et aux FRAC l'ont été par des artistes étrangers.

Les échanges internationaux ne pourraient avoir lieu sans le concours du ministère des Affaires étrangères et de l'Association française d'action artistique (AFAA).

4.1 L'Association française d'action artistique

Créée en 1922, l'Association française d'action artistique (AFAA) s'est donné pour mandat de promouvoir les échanges artistiques internationaux, en collaboration avec les divers organismes culturels français à l'étranger (centres culturels, instituts français, alliances françaises) et le secteur privé. L'AFAA favorise la venue en France de productions étrangères dans le cadre d'accords bilatéraux en organisant des « saisons », dont elle assure la prospection, la logistique et les communications. Vingt-deux pour cent de son budget de programme (22 millions de dollars [15 millions d'euros]) sont consacrés aux arts visuels, à l'architecture et au patrimoine.

Le ministère des Affaires étrangères, quant à lui, accorde des bourses aux artistes et professionnels étrangers désirant séjourner en France, et l'AFAA assure l'accueil des boursiers en France.

Pour un complément d'informations, nous recommandons au lecteur de s'adresser à l'Ambassade de France au Canada (<http://www.ambafrance-ca.org>).

Pour permettre aux acteurs du monde des arts de suivre ses activités, l'AFAA publie des revues professionnelles telles que *Rézo international* et *Chroniques de l'AFAA*.

4.1.1 Programme Les Inclassables

Il s'agit d'un programme d'échange franco-qubécois qui a été mis sur pied par l'Office franco-qubécois pour la jeunesse (OFQJ) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Chaque année, deux artistes français de moins de 35 ans sont accueillis au Studio Cormier, à Montréal, pour un séjour de six mois, et trois artistes qubécois sont invités en résidence en France. Ce programme porte sur toutes les disciplines et les nouvelles technologies.

Le dépôt d'une demande doit être effectué au début du mois de juillet.

4.1.2 Cité internationale des arts à Paris

Deux ateliers-logements sont offerts dans le cadre des projets retenus par les services culturels de l'ambassade de France. La durée du séjour est de trois à six mois et l'envoi des dossiers de demande doit se faire six mois avant la date de séjour souhaitée.

4.1.3 Programme Saisons étrangères

Dans le cadre de ce programme, des artistes étrangers peuvent être invités par l'AFAA. Par exemple, la saison canadienne « Le Printemps du Québec » en France a eu lieu en 1999.

Association française d'action artistique

1bis, avenue de Villars

75327 Paris Cedex 07

Tél. : 01 53 69 83 00

Télec. : 01 53 69 33 00

Courriel : info@afaa.asso.fr

Site Internet : <http://www.afaa.asso.fr>

Directeur : Olivier Poivre d'Arvor

Personne-ressource : Jean-Christophe Olier

5. CHIFFRES CLÉS SUR LE COMMERCE D'ŒUVRES D'ART EN FRANCE

Le budget global du ministère de la Culture et de la Communication de la France s'élève à 3 361 millions de dollars [2 266 millions d'euros], toutes disciplines confondues, dont 65,1 millions [43,9 millions] sont consacrés aux arts plastiques.

5.1 Importations et exportations d'objets d'art sur le marché français

En 2000, les exportations d'œuvres d'art de la France vers le Canada totalisaient 10,5 millions de dollars [7,1 millions d'euros], tandis que ses importations s'élevaient à 1 437 220 \$ [969 000 €].

De 1998 à 2000, la France a connu une augmentation de 72 % à l'export, et une augmentation de 40 % à l'import.

Nous présentons dans les pages qui suivent les données du Tableau international des importations/exportations⁴.

⁴ Tiré du document *Statistiques de la culture, Chiffres clés 2001*, Éditions La documentation Française, section Commerce extérieur, p. 179.

COMMERCE EXTÉRIEUR DES OBJETS D'ART						
DONNÉES DE 2000						
EXPORTATIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)						
	Total des oeuvres	Tableaux	Gravures	Sculptures	Spécimens	Antiquités
Union européenne	76 340	43 357	7 720	8 380	1 066	16 418
Allemagne	12 665	7 075	2 711	869	273	1 735
Autriche	1 706	1 424	237	25	10	7
Belgique et Luxembourg	9 903	5 816	798	1 060	279	1 952
Danemark	630	129	329	80	1	90
Espagne	6 219	3 118	804	1 608	16	675
Finlande	303	4	145	145	-	7
Grèce	58	36	-	1	10	9
Irlande	228	200	12	-	-	16
Italie	2 749	1 891	144	417	27	1 597
Pays-Bas	4 077	2 028	273	479	18	1 959
Portugal	865	808	-	24	-	33
Royaume- Uni	34 785	20 771	2 114	3 643	432	7 827
Suède	743	58	151	27	-	507
Suisse	239 835	140 545	1 744	18 903	8 640	70 003
Canada	10 532	3 972	90	1 869	346	4 257
États-Unis	703 020	406 723	17 181	47 676	14 187	217 253
Japon	112 465	100 628	3 849	5 153	1 280	1 557
Total	1 201 205	725 148	31 534	88 596	32 077	323 434
Intitulés complets des catégories : Tableaux, peintures, dessins à la main – Gravures, estampes, lithographies originales – Productions originales de l'art statuaire et de la sculpture – Collections et spécimens – Objets d'antiquité ayant plus de cent ans d'âge.						
Sources : Douanes et Département des études et de la prospective.						

COMMERCE EXTÉRIEUR DES OBJETS D'ART						
DONNÉES DE 2000						
IMPORTATIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)						
	Total des œuvres	Tableaux	Gravures	Sculptures	Spécimens	Antiquités
Union européenne	76 013	38 539	1 695	4 978	6 464	24 335
Allemagne	9 501	6 222	316	1 026	638	1 298
Autriche	553	257	-	159	-	138
Belgique et Luxembourg	8 106	2 600	341	414	59	4 691
Danemark	722	610	27	1	9	74
Espagne	2 973	1 795	162	486	-	485
Finlande	28	4	-	-	6	16
Grèce	27	-	-	-	18	7
Irlande	178	159	-	21	-	-
Italie	14 503	1 755	169	1 455	4 758	6 364
Pays-Bas	3 058	1 338	98	28	160	1 436
Portugal	380	21	-	282	-	77
Royaume- Uni	29 424	17 336	559	1 086	817	9 627
Suède	6 603	6 440	22	21	-	120
Suisse	69 340	31 524	949	7 171	4 261	25 432
Canada	1 437	506	59	466	156	251
États-Unis	114 252	67 153	1 461	16 023	8 874	20 743
Japon	11 499	6 071	98	3 600	55	1 676
Total	357 982	196 582	5 654	41 159	25 631	88 956
Intitulés complets des catégories : Tableaux, peintures, dessins à la main – Gravures, estampes, lithographies originales – Productions originales de l'art statuaire et de la sculpture – Collections et spécimens – Objets d'antiquité ayant plus de cent ans d'âge.						
Sources : Douanes et Département des études et de la prospective.						

Pour un complément d'informations, se reporter à l'annexe III, Tableau d'évolution des dépenses culturelles du ministère de la Culture de 1960 à 2001, à la page 110, et à l'annexe IV, Tableau des exportations et importations de biens culturels de 1990 à 2001, à la page 111.

6. LE MARCHÉ DES ARTS PLASTIQUES EN FRANCE – LES GALERIES

La galerie d'art joue un rôle primordial dans le fonctionnement du marché des arts plastiques en France en servant d'intermédiaire entre les artistes, les collectionneurs et les institutions; qui plus est, 60 % des œuvres sont acquises auprès des galeries.

On dénombre 479 galeries d'art en France, chiffre qui comprend les marchands d'art. Cent cinq d'entre elles sont situées en province.

Il existe deux types de galeries : les galeries de promotion et les galeries traditionnelles. Les galeries de promotion (art contemporain et d'avant-garde) représentent et défendent des artistes vivants en leur achetant ou en prenant en dépôt leurs œuvres, mais aussi parfois en finançant leur production. Vu les moyens financiers considérables nécessaires au développement de l'art en utilisant les nouvelles technologies (vidéo, photo, installations, etc.), l'État subventionne une partie de ces investissements par les achats publics.

Les galeries de promotion, qui sont plus ouvertes sur les marchés internationaux, commercialisent et échangent des œuvres d'artistes étrangers en s'appuyant sur le réseau mondial des galeries et en participant aux foires étrangères. Un tiers d'entre elles réalisent 50 % de leur chiffre d'affaires par la vente d'œuvres de créateurs étrangers. Malgré les efforts de promotion à l'extérieur, les exportations à ce chapitre demeurent modestes.

Pour ce qui est des galeries traditionnelles (art moderne et contemporain), elles sont pour la plupart dirigées par des marchands d'art dont la stratégie commerciale est basée sur le marché secondaire de l'art. Elles achètent leurs œuvres à d'autres galeries, à des ventes aux enchères ou à des collectionneurs privés. Elles les revendent ensuite en prélevant un pourcentage, ce qui leur permet de faire la promotion du marché primaire, activité plus risquée sur le plan économique.

Ces galeries sont peu soutenues par l'État (2 % de leur chiffre d'affaires); elles réalisent 85 % de leur volume de ventes grâce aux collectionneurs privés. Soulignons que leur chiffre d'affaires à l'exportation est plus élevé, car elles existent depuis plus longtemps et, par conséquent, elles bénéficient d'une plus grande notoriété et sont tributaires d'un réseau plus vaste à l'étranger.

6.1 Les galeries d'art parisiennes

Les galeries d'art à Paris sont concentrées dans les quatre quartiers suivants : Beaubourg-Marais, Est parisien/Bastille, Rive droite-Matignon et Rive gauche. Selon le quartier, on retrouvera des galeries de promotion ou des galeries traditionnelles.

6.1.1 Les galeries de promotion

Les galeries de promotion (art contemporain et d'avant-garde) sont situées pour la plupart dans les quartiers Beaubourg-Marais (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements) et Est parisien/Bastille (11^e arrondissement) et carré Louise Weiss (13^e arrondissement), où la tendance avant-gardiste est la mieux représentée.

PRINCIPALES GALERIES D'ART PARISIENNES

BEAUBOURG-MARAIS	EST PARISIEN/BASTILLE
<p><i>Carré Beaubourg</i></p> <p>Chantal CROUSEL AIR de PARIS 40, rue Quincampoix 75004 Paris 01 42 77 38 87 Courriel : galerie@crousel.com</p> <p>Marian GOODMAN 79, rue du Temple 75003 Paris 01 48 01 70 52 Courriel : parisgallery@mariangoodman.com</p> <p>Ghislaine HUSSENOT 5bis, rue des Haudriettes 75003 Paris 01 48 87 60 81 Courriel : ghislaine.hussenot@wanadoo.fr</p> <p>Nathalie OBADIA 5, rue du Grenier Saint Lazare 75003 Paris 01 42 74 67 68 Courriel : info@galerie-obadia.com</p> <p>Daniel TEMPLON 30, rue Beaubourg 75003 Paris 01 42 72 14 0</p>	<p><i>Carré Louise Weiss</i></p> <p>AIR de PARIS 32, rue Louise Weiss 75013 Paris 01 44 23 02 77 Courriel : fan@airdeparis.com</p> <p>ART : CONCEPT 16, rue du Chefdelaville 75013 Paris 01 53 60 90 30 Courriel : antoliv@galerieartconcept.com</p> <p>PRAZ-DELAVALLADE 28, rue Louise Weiss 75013 Paris 01 45 86 20 00 Courriel : galerie@praz-delavallade.com</p> <p>Almine RECH 127, rue du Chevaleret 75013 Paris 01 45 83 71 90 Courriel : a.rech@galeriealminerech.com</p> <p>Suzanne TARASIEVE 171, rue du Chevaleret 75013 Paris 01 45 86 02 02 Courriel : suzanne.tarasieve@wanadoo.fr</p>

BEAUBOURG-MARAIS	EST PARISIEN/BASTILLE
<p>Courriel : info@danieltemplon.com</p> <p>Anne de Villepoix 43, rue de Montmorency 75003 Paris 01 42 78 32 24 Courriel : info@annedevillepoix.com</p> <p>ZURCHER 56, rue Chapon 75003 Paris 01 42 72 82 20 Courriel : info@galeriezurcher.com</p>	
<p><i>Carré Marais</i></p> <p>Corinne CAMINADE 14, rue du Perche 75003 Paris 01 42 72 27 04 Courriel : corinnecaminade@wanadoo.fr</p> <p>Valérie CUETO 10/12, rue des Coutures St-Gervais 75003 Paris 01 42 71 91 89 Courriel : contact@valeriecueto.com Site Internet : http://www.valeriecueto.com</p> <p>Dominique FIAT 16, rue des Coutures St-Gervais 75003 Paris 01 40 29 98 80 Courriel : contact@galeriefiat.com</p> <p>Emmanuel PERROTIN 76, rue de Turenne 75003 Paris 01 42 16 79 79 Courriel : info@galerieperrotin.com Site Internet : http://www.galerieperrotin.com</p> <p><i>Carré Beaubourg</i></p> <p>Karsten GREVE 5, rue Debelleye 75003 Paris 01 42 77 19 37 Courriel : g-kartsten-greve@wanadoo.fr</p> <p>Bernard JORDAN</p>	<p><i>Carré Bastille</i></p> <p>DURAND DESSERT 28, rue de Lappe 75011 Paris 01 48 06 92 23 Courriel : lm.durand-dessert@wanadoo.fr</p> <p>GUIGON 39, rue de Charenton 75012 Paris 01 53 17 69 53 Courriel : info@galerie-guigon.com</p> <p>Alain GUTHARC 47, rue de Lappe 75011 Paris 01 47 00 32 10 Courriel : gutharc@free.fr</p> <p>Yvonamor PALIX 13, rue Keller 75011 Paris 01 48 06 36 70 Courriel : yapalix@aol.com</p>

BEAUBOURG-MARAIS	EST PARISIEN/BASTILLE
<p>57, rue de Bretagne 75003 Paris 01 42 77 19 61 Courriel : galerie.bernard.jordan@wanadoo.fr</p> <p>Yvon LAMBERT 108, rue Vieille du Temple 75003 Paris 01 42 71 09 33 Courriel : paris@yvon-lambert.com</p> <p>LES FILLES DU CALVAIRE 17, rue des Filles du Calvaire 75003 Paris 01 42 74 47 05 Courriel : info@fillesducalvaire.com</p> <p>RABOUAN- MOUSSION 121, rue Vieille du Temple 75003 Paris 01 48 87 75 91 Courriel : rabouan@noos.fr</p> <p>Thaddaeus ROPAC 7, rue Debelleye 75003 Paris 01 42 72 99 00 Courriel : galerie@ropac.net</p> <p>CHEZ VALENTIN 9, rue Saint-Gilles 75003 Paris 01 48 87 42 55 Courriel : galeriechezvalentin@noos.fr Site Internet : http://www.galeriechezvalentin.com</p>	
<p><i>Carré I et II</i></p> <p>F+A. PAVIOT 57, rue Sainte Anne 75002 Paris 01 42 60 10 01 Courriel : gfp@paviotfoto.com</p>	

6.1.2 Les galeries traditionnelles

Plusieurs galeries traditionnelles sont situées dans le quartier Rive droite-Matignon (8^e, 9^e, 16^e et 17^e arrondissements); à preuve, 66 % des galeries du quartier Matignon exposent de l'art figuratif.

Les galeries du quartier Rive gauche (5^e, 6^e, 7^e et 14^e arrondissements), quant à elles, sont vouées à l'art moderne (1874-1950) et à l'art contemporain (1950 à aujourd'hui), et en particulier à la peinture.

Fait à signaler, on retrouve dans le quartier Saint-Germain tant des galeries traditionnelles que de promotion.

PRINCIPALES GALERIES D'ART PARISIENNES

RIVE DROITE-MATIGNON	RIVE GAUCHE
<p><i>Carré Haussmann</i></p> <p>Louis CARRE 10, avenue Messine 75008 Paris 01 45 62 57 07 Courriel : louiscarré@wanadoo.fr</p> <p>LELONG 13, rue de Téhéran 75008 Paris 01 45 63 13 19 Courriel : galerie-lelong@wanadoo.fr</p>	<p><i>Carré VIIème</i></p> <p>Denise RENE 196, bd Saint-Germain 75007 Paris 01 42 22 77 57 Courriel : info@deniserene.com</p> <p>Jean FOURNIER 22, rue du Bac 75007 Paris 01 42 97 44 00 Courriel : galerie.jeanfournier@free.fr</p>
<p><i>Carré Matignon</i></p> <p>Enrico NAVARRA 16, avenue Matignon.75008 Paris 01 45 61 91 91 Courriel : navarra@club-internet.fr</p> <p>Jérôme de NOIRMONT 38, avenue Matignon 75008 Paris 01 42 89 89 00 Courriel : info@denoimont.com Site Internet : http://www.denoimont.com</p> <p>RX 6, avenue Delcassé</p>	<p><i>Carré rue de Seine</i></p> <p>APPLICAT-PRAZAN 16, rue de Seine 75006 Paris 01 43 25 39 24 Courriel : applicat-prazan@wanadoo.fr</p> <p>DI MEO 9, rue des Beaux-arts 754006 Paris 01 43 54 10 98 Courriel : contact@dimeo</p> <p>Galerie 1900-2000 8, rue Bonaparte 75006 Paris 01 43 25 84 20</p>

RIVE DROITE-MATIGNON	RIVE GAUCHE
<p>75008 Paris 01 45 63 18 78 Courriel : info@galerierx.com</p>	<p>Courriel : info@galerie1900-2000.com</p> <p>LOEVENBRUCK 40, rue de Seine 75006 Paris 01 53 10 85 68 Courriel : contact@loevenbruck.com</p> <p>Kamel MENNOUR 60, rue Mazarine 75006 Paris 01 56 24 03 63 Courriel : kmennour@noos.fr</p> <p>G-P et N. VALLOIS 36, rue de Seine 75006 Paris 01 46 24 61 07 Courriel : ggpnv@wanadoo.fr</p> <p>Aline VIDAL 70, rue Bonaparte 75006 Paris 01 43 26 08 68 Courriel : gal.alinevidal@wanadoo.fr</p> <p>LARA VINCY 47, rue de Seine 75006 Paris 01 43 26 72 51 Courriel : galerielaravincy@wanadoo.fr</p>

6.2 Les galeries d'art en province

On dénombre 105 galeries d'art en province, réparties dans 19 régions de France sur un total de 22 régions (hors DOM-TOM). Il s'agit plutôt de galeries d'art contemporain et figuratif avec un volet économique semblable à celui des galeries parisiennes; peu d'entre elles sont d'avant-garde.

Près de la moitié des galeries d'art en province sont implantées dans les grandes régions suivantes : Provence-Alpes-Côte-d'azur (PACA) et Midi-Pyrénées (30 %), et Rhône-Alpes (20 %). Cette situation s'explique sur le plan géographique par l'intégration dans les plus grandes villes de province et sur le plan institutionnel par des infrastructures publiques régionales, résultat d'une dynamique et d'une collaboration étroite, notamment avec les centres d'art.

Villes principales des régions PACA et Midi-Pyrénées		Villes principales de la région Rhône-Alpes	
Aix-en-Provence	DRAC	Grenoble	Le Magasin
	École supérieure d'art		École supérieure d'art
Marseille	FRAC PACA	Lyon	DRAC
	École d'art		Musées
	MAC		Biennale d'art contemporain
	CIRVA		
	Cypres		
Institut de la mode			
Nice	MAMAC	Saint-Étienne	Musée
	Villa Arson		École d'art
	CNAC		Biennale du design
	École pilote d'art		
	Septembre de la photo		
Toulouse	FRAC-DRAC Midi-Pyrénées	Villeurbanne	FRAC
	Musée		Nouveau Musée
	Centre d'art contemporain		

PRINCIPALES GALERIES D'ART EN PROVINCE

<p>Île-de-France Barbizon 01 60 69 23 12 Suzanne Tarasiève Courriel : suzannetarasieve@aol.com</p> <p>Aquitaine Bordeaux Decimus Magnus Art 05 56 56 40 26 Courriel : decimus@mollat.com</p> <p>Bourgogne Chagny PietroSparta 03 85 87 27 82 Courriel : galeriepietrosparta@wanadoo.fr</p> <p>Bretagne Quimper Patrick Gaultier 02 98 95 69 40 Courriel : patrickgaultier@wanadoo.fr</p> <p>Rennes Oniris 02 99 36 46 06 Site Internet : http://www.galerie-oniris.com</p> <p>Rhône-Alpes Lyon Le Réverbère 04 72 00 06 72 Courriel : galerie-le-reverbere@wanadoo.fr</p> <p>Bouches-du-Rhône Marseille Roger Pailhas 04 91 54 02 22 Courriel : contact@rogerpailhas.com</p>	<p>Languedoc-Rousillon Montpellier Hélène Trintignan 04 67 60 57 18 Site Internet : http://www.officieldesarts.com</p> <p>Lorraine Nancy Art Attitude Hervé Bize 03 83 30 17 31 Courriel : arthbize@club-internet.fr</p> <p>Provence-Alpes-Côte d'Azur Nice Françoise Vigna 04 93 62 44 71 Courriel : francoise.vigna@wanadoo.fr</p> <p>Saint-Paul-de-Vence Catherine Issert 04 93 32 96 92 Courriel : catherine@galerie-issert.com</p> <p>Alsace Strasbourg Kahn 03 88 32 27 32 Courriel : galerie.kahn@noos.fr</p> <p>Midi-Pyrénées Toulouse Sollertis 05 61 55 43 32 Courriel : sollertis@sollertis.com</p> <p>Rhône-Alpes Villeurbanne Georges Verney-Carron 04 72 69 08 20 Courriel : info@art-entreprise.com</p>
---	--

6.3 Galeries virtuelles d'art contemporain

Un nouveau mode de communication voit le jour grâce à Internet, ce qui permet de consulter le site d'une galerie donnée pour créer des événements virtuels, des sites personnels d'artistes et des portails d'art contemporain présentant des artistes qui n'exposent pas nécessairement dans une galerie. Voici quelques-uns de ces sites :

- Galerie Magda Danysz, <http://www.gomipark.com>
- Galerie virtuelle, <http://www.galart.com>
- Galerie de Noirmont, <http://www.denoirmont.com>
- Éric Dereumaux, <http://www.artcom.tm.fr>
- Jean Daviot (artiste), <http://www.daviot.net>

6.4 Réseaux alternatifs

6.4.1 Collectifs d'artistes et galeries associatives

Parallèlement aux galeries privées, afin de faire face à l'évolution de nouvelles pratiques artistiques plurielles et pallier le manque de lieux de diffusion, les collectifs et les galeries associatives connaissent une expansion qui peut prendre plusieurs formes.

Il peut s'agir de lieux d'exposition gérés par de jeunes artistes qui veulent développer de nouvelles pratiques artistiques et sensibiliser un nouveau public à l'art contemporain en France et à l'étranger. Des rencontres internationales sont organisées en Europe en liaison avec Attitudes (<http://www.attitudes.ch>), à Genève.

Ces lieux bénéficient du soutien des institutions et de certains musées avec lesquels ils collaborent pour organiser des expositions collectives (p. ex., exposition ZAC au Musée d'art moderne de la ville de Paris).

Immanence est une association qui a vu le jour en 2000. Elle organise quatre expositions par an : monographique, collective, carte blanche et hors les murs.

<http://www.tram-art.org>

<http://www.art-immanence.org>

Les principales associations des réseaux alternatifs à retenir sont Accès local, Bless, Bonaccini/Fohn/Fourt, Büro, Infozone, Kolkoz, Labomatic, Périphériques, Purple Institute, Rodi designers et Toasting Agency.

Les Friches sont un autre exemple de collectifs qui n'ont pas accès aux réseaux institutionnels. Elles proposent aux artistes de créer sur place un projet particulier dans des lieux réaménagés. Parmi elles, citons Rakan, à Nîmes, et Le Confort moderne, qui

fait partie du réseau européen TransEurope-Halles (<http://www.teh.net>) et qui regroupe 27 lieux de culture indépendants et multidisciplinaires.

Pour un supplément d'informations, consulter les sites Internet <http://www.artfactories.net> et <http://www.lafriche.org>.

6.5 Informations pratiques sur les galeries d'art

Pour toute information concernant les galeries et les structures privées à Paris, on peut s'adresser au Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), dont le mandat est de défendre leurs intérêts et de fournir aux professionnels et aux particuliers informations et conseils portant sur tous les aspects du marché des arts.

Comité professionnel des galeries d'art

83, rue du Faubourg Saint Honoré

75008 Paris

Tél. : 01 42 66 66 62

Télec. : 01 42 66 66 21

Courriel : comitedesgaleriesdart@wanadoo.fr

Présidente : Anne Lahumière

Pour un repérage des galeries d'art en France, consulter le *Guide des galeries Paris – Régions*, art moderne et contemporain, 5^e édition, qui comporte plus de 600 références. On peut se le procurer pour la somme de 27 euros.

BILL'ART 2004

Tél. et téléc. : 01 40 50 60 98

Courriel : billart@billart.org

Sites Internet : <http://www.billart.org> ; <http://www.officieldesarts.com>

Pour connaître les dates et lieux d'exposition dans Paris, les programmes suivants sont diffusés gratuitement dans la majorité des galeries, adresses et plans de localisation à l'appui :

6.5.1 Paris Beaubourg/Paris Rive gauche

Mis à jour cinq fois par an, ce programme est offert dans les galeries membres de l'Association des galeries qui regroupe 130 galeries, institutions et centres d'art contemporain d'Île-de-France.

<http://www.associationdesgaleries.org>

6.5.2 Galeries Mode d'emploi

On peut se procurer ce programme, qui est publié six fois par an, dans plus de 30 galeries d'art du secteur Marais-Bastille membres du collectif « Galeries Mode d'emploi ».

<http://www.espacepaulricard.com/artsiders.html>

<http://www.espacepaulricard.com>

6.5.3 Parcours Rive gauche Saint-Germain contemporain

Publié cinq fois par an, ce nouveau programme est disponible dans 14 galeries du Carré de Seine et à l'école d'art du quartier.

galerielaravincy@wanadoo.fr

Tél. : 01 43 26 72 51

info@loevenbruck.com

Tél. : 01 53 10 89 08

site.odeon5@wanadoo.fr

Tél. : 01 44 41 05 05

6.5.4 PARISArt

PARISArt est un guide bimensuel des vernissages et expositions des galeries privées et des centres culturels. Il est offert gratuitement.

6.5.5 Itinéraire Bis

Itinéraire Bis est un agenda disponible gratuitement réunissant un ensemble de structures et d'initiatives consacrées aux arts plastiques et aux arts visuels.

<http://itinerairebisparis.free.fr>

7. LA PROMOTION DES ŒUVRES D'ART CANADIENNES EN FRANCE

7.1 Circulation des œuvres

La circulation des œuvres et des artistes et l'organisation d'expositions sont primordiales pour favoriser et accroître les échanges. Les artistes peuvent être reconnus au-delà des frontières si leur notoriété est cultivée à l'échelle internationale.

L'entreprise n'est pas aisée, et il serait ardu de commencer par une exposition personnelle dans une galerie française, voire parisienne. Par conséquent, la participation à une exposition collective semble être la meilleure stratégie pour aborder ce marché.

7.2 Conseils généraux

Voici quelques conseils destinés à toute personne désireuse de faire la promotion d'œuvres d'art en France :

- Acquérir une solide connaissance du marché et de ses principaux intervenants (galeristes, marchands, artistes, responsables de la programmation des expositions, etc.) en utilisant les différents outils proposés dans le présent guide.
- Déterminer les galeries correspondant à sa ligne artistique et esthétique.
- Constituer un fichier des informations recueillies sur les différents sites Web portant sur le monde de l'art contemporain en France.
- Planifier un séjour en France autour d'un événement artistique majeur tel que l'ouverture d'une grande exposition muséale ou le vernissage d'une foire internationale, où la grande majorité de la communauté artistique est présente. Visiter un salon ou une foire constitue un excellent moyen de créer des contacts et capter les tendances qui se font jour.
- Prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel directement avec les directeurs de galerie ciblés lors d'un séjour en France.

Il importe de souligner qu'en France, le directeur de galerie est LE décideur; de fait, il arrive fréquemment que la galerie porte le nom de son directeur. Ce dernier est un interlocuteur privilégié, car c'est lui qui prend en charge les artistes et les relations avec les collectionneurs et les critiques d'art.

7.3 Préparation et envoi du dossier

Avant d'envoyer un dossier par la poste ou par courriel, il est recommandé d'obtenir la confirmation du nom et du titre du responsable des dossiers de demande. L'envoi d'un dossier par télécopieur ne doit se faire que sur demande spécifique. Aussi, il faut éviter d'envoyer un dossier par la poste sans enveloppe de retour affranchie (pour les personnes qui résident en France) car bien souvent, ils sont au mieux « rangés », au pire jetés.

Si le dossier comporte des documents photos, des duplicata de diapositives 35 mm (avec nom de l'artiste, titre, technique et format de l'œuvre) accompagnés de photocopies couleur de qualité sont suffisants pour un premier contact.

Les meilleures périodes pour l'envoi des dossiers sont fin octobre-début novembre (après les foires, périodes très occupées pour les galeries) et février, moment de l'année où l'on établit le calendrier de la saison suivante.

Le dossier doit être constitué des éléments suivants :

- le curriculum vitae complet du ou des artistes;
- la liste des expositions personnelles et collectives;
- des photos numériques des œuvres pour envoi par courriel (leur choix doit être judicieux et leur qualité, irréprochable);
- la liste des publications portant sur la galerie ou les œuvres des artistes;
- les coupures de journaux et critiques des expositions;
- les sites Internet ou la galerie où le travail du ou des artistes peut être vu;
- la présentation de la galerie : artistes exposés, expositions en cours et futures, présence et participation à d'autres manifestations telles que des foires internationales et des expositions muséales;
- une lettre d'accompagnement et d'introduction expliquant les raisons du choix de cette galerie et la façon dont l'artiste peut intervenir dans sa programmation ou dans l'exposition collective choisie.

Les contacts, qu'ils se fassent par téléphone ou par écrit (courriel), doivent être établis suffisamment à l'avance compte tenu de la programmation des expositions. Il faut compter au moins six mois à un an dans le cas d'une galerie privée et deux ans pour un organisme public.

7.4 Démarche suggérée

Les activités suivantes peuvent aider à créer des liens avec les différents acteurs de la scène artistique (conservateurs, conseillers artistiques, artistes, journalistes ou critiques

d'art). Elles peuvent également déboucher sur une recommandation auprès d'une galerie, d'une institution ou d'une revue. Il ne faut pas négliger l'importance des relations interpersonnelles et l'existence de réseaux par affinités artistiques dans ce domaine. Il est donc recommandé :

- de prendre rendez-vous avec les différentes galeries, institutions et centres d'art ciblés;
- d'assister à des conférences et de participer à des colloques animés par des experts en art (critiques, journalistes, conservateurs, etc.);
- de visiter les ateliers portes ouvertes;
- de visiter les galeries par quartier, participer aux vernissages, surtout les vernissages communs des différents quartiers de Paris, les plus courus étant Louise Weiss dans le 13^e arrondissement, Marais, Saint-Germain-des-Prés, avenue Matignon et Faubourg Saint-Honoré, et le plus ancien, celui du Carré Rive gauche, entre la rue de l'Université et la rue de Beaune.

Le résultat d'une exposition programmée dans l'année n'est certes pas garanti, mais force est de constater que la vente d'œuvres d'artistes étrangers dans les galeries privées en France représente 30 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de ces galeries. Le gros des œuvres est vendu par des galeries récemment installées. En outre, les échanges d'expositions d'artistes français et canadiens se font le plus souvent par l'intermédiaire du milieu institutionnel (le DAEL, l'AFAA, la DAP, les FRAC et les centres d'art régionaux) et du milieu associatif lors de foires internationales, et exceptionnellement par des galeries privées.

Notons à ce chapitre une initiative fédératrice et internationale de la culture à Paris : la création, le 11 avril 2002, du Forum des instituts culturels étrangers à Paris (Ficep).

7.5 Assurances

7.5.1 Exposition vente d'œuvres canadiennes

Différentes modalités sont possibles pour assurer des œuvres canadiennes exposées dans une galerie privée en France :

- le galeriste canadien demande une protection supplémentaire à sa compagnie d'assurances, si celle-ci est internationale, afin d'assurer ses œuvres pendant la durée de l'exposition;

- le galeriste français assure lui-même les œuvres exposées (biens confiés), cela sans frais pour le galeriste canadien, conformément à un accord établi à l'avance;
- le galeriste français augmente, s'il y a lieu, le montant de son assurance pour la durée de l'exposition en fonction du prix des œuvres à exposer, et peut répercuter ensuite ce montant sur le galeriste canadien lors de la vente d'une des œuvres ou selon un accord prédéfini.

7.5.2 Foire commerciale ou salon international

En règle générale, l'organisateur assure sa responsabilité civile et celle des exposants. L'exposant, pour sa part, fait assurer ses œuvres « clou à clou » par un addendum à sa police d'assurances; sinon, il peut s'en remettre à l'assureur de l'organisateur de la foire ou du salon pour couvrir les biens pour la durée de l'événement.

Dans tous les cas, l'exposant doit fournir aux assureurs une liste des œuvres et de leur valeur unitaire estimative. Cette assurance couvre également les dommages pouvant survenir au cours du chargement et du déchargement des œuvres, lorsque le transport est pris en charge par l'exposant. En revanche, si l'exposant fait appel à un transporteur public de marchandises, il est préférable qu'il fasse assurer les œuvres en valeur déclarée par le transporteur, à moins d'obtenir une protection supplémentaire à cette fin de sa compagnie d'assurances. La cotisation est basée sur un taux fixé selon la valeur déclarée des œuvres, qui varie selon la compagnie d'assurances.

En cas de sinistre, l'organisateur doit immédiatement en être avisé par écrit. Il faut ensuite envoyer à l'assureur le formulaire type mis à la disposition de l'exposant, en recommandé, dans les cinq jours suivants, en prenant soin d'indiquer les circonstances du sinistre et le montant approximatif des dommages. En cas de vol, ce délai est ramené à 24 heures et une plainte doit être déposée au commissariat de police.

Voici les principales compagnies d'assurances en France :

<p>AXA ART 61, rue de Courcelles 75008 Paris Tél. : 01 44 15 85 85 Téléc. : 01 42 67 20 79 Site Internet : http://www.axa.fr Personnes-ressources : MM. Rome et Alain Gilbert</p>	<p>GRAS SAVOYE 2, rue Ancelle 92200 Neuilly/Seine Tél. : 01 41 43 50 00 Téléc. : 01 41 43 69 58 Site Internet : http://www.grassavoie.com</p>
<p>GENERALI FRANCE 7, boulevard Haussmann 75009 Paris Tél. : 01 58 38 32 35 Téléc. : 01 58 38 50 28 Site Internet : http://www.generalifrance.fr Personne-ressource : Terence Burton</p>	<p>EURCAP 25, rue Faidherbe BP 185 59029 Lille Cedex Tél. : 03 20 74 33 33 Téléc. : 03 20 74 84 62 Courriel : patricia.depuysdt@eurcap.fr Personne-ressource : Patricia Depuydt</p>

7.6 Contrat type et estimation des coûts

En France, les contrats écrits d'exclusivité avec les artistes et d'exclusivité internationale ne sont pas monnaie courante. En revanche, la diffusion internationale se fait au moyen d'accords passés avec des galeries étrangères.

Bien que les relations entre galeries ou entre galeries et artistes soient fondées sur le partenariat et la confiance réciproque, différents accords peuvent être conclus selon qu'il s'agisse d'une exposition personnelle ou collective dans une galerie, un salon ou une foire commerciale.

7.6.1 Exposition personnelle ou collective dans une galerie privée

Principaux renseignements

- Nom et adresse de la galerie et son adresse
- Type et titre de l'exposition
- Dates et durée de l'exposition
- Présence de l'artiste : dates et durée
- Nombre d'œuvres en dépôt
- Prix des œuvres

- Montant du pourcentage de la galerie exposante (en général, entre 30 et 50 % du prix de l'œuvre)

Dépenses à prévoir

- Emballage/expédition des œuvres aller-retour
- Frais de transport et d'hébergement de l'artiste
- Encadrement (à réaliser ou à monter sur place)
- Réparations des œuvres
- Assurance « clou à clou »
- Dossiers de presse
- Invitations
- Publicité
- Relations avec les médias
- Catalogue
- Droits de reproduction
- Droits d'auteur (critique)
- Définir le prix net, les dates et les modalités de paiement
- Montant maximum de la remise
- Entreposage

7.6.2 Exposition collective ou personnelle dans un salon ou une foire commerciale

Principaux renseignements

- Nom et adresse du salon ou de la foire
- Nom et adresse de la galerie représentée
- Nom de l'artiste exposé
- Dates et durée du salon ou de la foire
- Nombre d'œuvres en dépôt⁵
- Prix des œuvres
- Montant du pourcentage de la galerie exposante (en général, entre 30 et 50 % du prix de l'œuvre)
- Dossier de presse et catalogue (diapositives, dossier de l'artiste, bibliographie, catalogues existants)

⁵ Voir l'annexe V, « Bon de dépôt » et l'annexe VI, « Bon de sortie », aux pages 112 et 114.

Dépenses à prévoir

- Frais de voyage et d'hébergement de l'artiste
- Emballage et expédition des œuvres aller-retour
- Encadrement ou installation des œuvres
- Assurances
- Entreposage des œuvres, dans le cas où l'artiste et la galerie décident de prolonger le dépôt des œuvres
- Prolongation auprès du transitaire ou des douanes de « l'admission temporaire » des œuvres avec renouvellement des engagements cautionnés

Voici une adresse de référence pour l'encadrement d'œuvres d'art :

MARIN S.A.

70, avenue Gabriel Péri

94110 Arcueil

Tél. : 01 47 40 04 20

Télec. : 01 47 40 93 99

Courriel : marin@marinbeauxarts.com

Personne-ressource : Philippe Marin

8. LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX LIÉS AUX ARTS PLASTIQUES

8.1 Salons d'art contemporain

Les salons d'art contemporain s'adressent surtout aux jeunes artistes voulant se faire connaître auprès des professionnels et des collectionneurs amateurs à la découverte de nouveaux talents.

La production artistique défendue, de facture plus classique en raison des matériaux employés, donne à ces manifestations un caractère plus traditionnel que celui des foires internationales. Ces salons restent néanmoins un tremplin de choix pour les jeunes artistes.

On constate également l'essor de salons consacrés à la photographie et aux arts visuels, à Paris comme en province, démontrant ainsi l'intérêt croissant des collectionneurs et des marchands pour cette discipline. Il s'agit là d'un marché intéressant pour les jeunes artistes canadiens qui se tournent de plus en plus vers cette forme d'art.

Nous présentons ci-après une liste des salons d'arts, des festivals et des personnes-ressources.

SALONS D'ART	FESTIVALS ET BIENNALES
MAC 2000 Personne-ressource : Concha Bénédicto Site Internet : http://www.mac2000-art.com	Rencontres internationales de la photographie (RIP) Ont lieu chaque année au début juillet à Arles Courriel : hebel.arles@noos.fr Personne-ressource : François Hébel Site Internet : http://www.rencontres-arles.com
Salon d'Automne Personne-ressource : Marie-Line Collé Site Internet : http://www.salon-automne-paris.com	Le Printemps de Septembre (p. ex., Cahors) Festival d'arts visuels à Toulouse fin septembre Expositions réparties en six espaces extérieurs et huit espaces intérieurs Site Internet : http://www.printempsdesseptembre.com Personne ressource : Marta Gili
Salon Réalités nouvelles Tél. : 01 43 54 35 23 Personne-ressource : Louis Nallard	Rencontres Vidéo arts plastiques : Centre d'art contemporain de Basse-Normandie Festival à Hérouville Saint-Clair fin novembre Courriel : wharf@noos.fr

SALONS D'ART	FESTIVALS ET BIENNALES
Salon de la figuration critique Courriel : jane@chello.fr Personne-ressource : Jane Toussaint	

8.2 Foires d'art contemporain

Manifestations d'envergure internationale, les foires d'art contemporain sont désormais considérées comme des rendez-vous incontournables pour les galeries, surtout pour les galeries de promotion.

Ces foires s'inscrivent dans les nouveaux modes d'expression artistique. Elles sont en pleine croissance et leur essor crée de nouvelles possibilités pour les jeunes galeries.

Diverses raisons font de la participation d'une galerie aux foires internationales un passage obligé :

- notoriété, image de marque et reconnaissance de la galerie;
- promotion et notoriété des artistes exposés;
- opération de communication et de prise de contacts;
- rencontre de collectionneurs étrangers;
- rencontres avec les décideurs du domaine artistique et les artistes.

En revanche, l'investissement financier requis pour y participer peut être pénalisant pour certaines galeries, car la rentabilité n'est pas toujours immédiate et vient à plus long terme. Une présence soutenue dans ce contexte est donc souhaitable. À cette fin, le gouvernement du Canada a mis en place un programme d'aide financière destiné aux galeries canadiennes.

Voici d'autres foires internationales d'importance en Europe auxquelles il est conseillé de participer :

- Art Basel, à Bâle (Suisse)
- Art Brussels, à Bruxelles (Belgique)
- Art Köln, à Cologne (Allemagne)
- Art Forum Berlin, à Berlin (Allemagne)
- ARCO, à Madrid (Espagne)
- Artissima, à Turin (Italie)

LISTE DES PRINCIPALES FOIRES

FOIRES D'ART CONTEMPORAIN	COORDONNÉES DES ORGANISATEURS
FIAC (octobre) Paris Expo, Porte de Versailles Hall 4 et Hall 5.1 Directrice artistique : Jennifer Flay	Reed exposition France 11, rue du Colonel Pierre Avia BP 571 75526 Paris Cedex 15 Tél. : 01 41 90 47 47 Téléc. : 01 41 90 47 89 Courriel : fiac@reedexpo.fr Site Internet : http://www.fiac-online.com
ART PARIS (mars-avril) Carrousel du Louvre 99 rue de Rivoli 75001 Paris Directeur artistique : Henri Jobbé-Duval	France Conventions – Art Paris 55, avenue Kleber 75784 Paris Cedex 16 Tél. : 01 56 26 52 16 Téléc. : 01 47 55 19 31 Courriel : contact@artparis.fr Site Internet : http://www.artparis.fr
PARIS PHOTO (novembre) Carrousel du Louvre 99 rue de Rivoli 75001 Paris Directeur artistique : Rik Gadella	Reed exposition France 11, rue du Colonel Pierre Avia BP 571 75526 Paris Cedex 15 Tél. : 01 41 90 47 70 Téléc. : 01 41 90 48 77 Courriel : parisphoto@reedexpo.fr Site Internet : http://www.parisphoto.fr
ST'ART (janvier) Parc des Expositions de Strasbourg Hall 20 67000 Strasbourg Directeur artistique : Olivier Billiard	Strasbourg Expo-Congrès Place de la Foire Exposition BP 256 R/7 67007 Strasbourg Cedex Tél. : 03 88 37 21 21 Téléc. : 03 88 37 37 95 Courriel : info@strasbourg-expo-congres.com Sites Internet : http://www.st-art.com http://www.strasbourg-expo-congres.com

8.3 Foires parisiennes

8.3.1 Foire internationale d'art contemporain

La Foire internationale d'art contemporain (FIAC), principal marché de l'art en France, est une foire qui, non seulement défend l'art moderne et contemporain, mais est résolument tournée vers l'avant-garde. Moins porteuse que Bâle ou Chicago, elle est

sans conteste LA manifestation en France avec la participation de 169 galeries internationales réparties en cinq secteurs : *one man show*, *group show*, Perspectives, Édition et Vidéo Cube.

Le secteur Perspectives est un espace de prospection consacré aux jeunes galeries et soutenu par un partenaire privé (actuellement l'Espace Paul Ricard). Les collectionneurs français et étrangers présents à la FIAC désignent le lauréat du Prix Ricard S.A. parmi les artistes exposés. Une œuvre d'une valeur de 14 832 \$ [10 000 €] achetée au lauréat est offerte au Centre Georges-Pompidou, qui l'exposera à la FIAC de l'année suivante.

Le Vidéo Cube est un espace réservé à des œuvres et des projets inédits de l'art vidéo. Le prix du Vidéo Cube, d'un montant de 10 382 \$ [7 000 €], a été décerné à un artiste argentin représenté par une galerie berlinoise.

Soulignons qu'en 2002, 42 nouvelles galeries étrangères ont été sélectionnées pour participer à la FIAC. Le Canada y était représenté par six artistes, dont les œuvres étaient exposées par des galeries de France, d'Allemagne et du Luxembourg.

La couverture médiatique tant française qu'étrangère est très importante. Soulignons les opérations suivantes de relations publiques et de communications, qui ont été couronnées de succès :

- *Parcours privé* – réservé aux collectionneurs avec avant-premières, visites privées dans les musées et les nouvelles institutions.
- *Café des Arts* – lieu de débats, de conférences et de rencontres entre le public et le monde des arts pendant toute la durée de la foire.
- *Le quotidien de la FIAC* – journal (enquêtes, portraits, analyses) qui s'adresse aux galeristes et aux collectionneurs, publié tous les jours que dure la FIAC.

La FIAC en chiffres – édition annuelle

Date : du 24 au 28 octobre 2002 (29^e édition)

Durée : 5 jours

Nombre d'exposants : 169

Fréquentation : 70 000 (en 2001, même nombre de visiteurs)

Prix des œuvres vendues : entre 51 912 \$ et 148 320 \$ [35 000 € et 100 000 €] en art contemporain; quelques-unes entre 222 480 \$ et 296 640 \$ [150 000 € et 200 000 €] en art moderne; plus de 148 320 \$ [100 000 €], peu d'acheteurs, sauf pour des œuvres exceptionnelles.

Inscription

Pour participer à la FIAC, les galeries d'art moderne, d'art contemporain et d'art actuel doivent avoir au moins trois ans d'existence (sauf dérogation et pour le secteur Perspectives).

Le dossier de candidature doit être envoyé avant la fin mars et comporter les renseignements suivants :

- historique de la galerie (date de création, heures d'ouverture, etc.);
- programme des expositions organisées par la galerie (catalogues, brochures, etc.);
- liste des artistes de la galerie;
- programme détaillé projeté pour le stand (choix des œuvres présentées, catalogues, etc.);
- biographie des artistes pour les expositions personnelles (catalogues, etc.);
- trois représentations visuelles sur cédérom ou envoyées par courriel.

Ce dossier sera soumis au COFIAC (comité de sélection de la FIAC), qui se réunit au cours du deuxième semestre.

Personnes-ressources

Martin Bethenod, commissaire général
Courriel : martin.bethenod@reedexpo.fr

Jennifer Flay, directrice artistique
Courriel : jennifer.flay@reedexpo.fr

Yumna Chabro, responsable des exposants
Courriel : yumna.chabrol@reedexpo.fr

La participation à cette foire, sous réserve de l'acceptation de votre dossier par le COFIAC, qui applique des critères de sélection très stricts, demeure un investissement financier considérable. La FIAC s'adresse surtout à des galeries dont la réputation internationale n'est plus à faire, de même qu'à de jeunes galeries avant-gardistes.

Coûts d'exploitation en 2003

Secteur Exposition personnelle, de groupe ou thématique

Frais de dossier (nouvelles galeries)	148 \$ [100 €] HT
Coût du stand au m ²	334 \$ [225 €] HT
Cloison supplémentaire (angle +5 %)	
Droits d'inscription obligatoires	267 \$ [180 €] HT
Double page catalogue	1 060 \$ [715 €] HT
Assurance obligatoire	74 \$ [50 €] HT
Coût pour un stand de 50 m ²	18 236 \$ [12 295 €] HT

Au coût du stand, il faut ajouter les frais d'électricité, de transport, d'hébergement et l'assurance « clou à clou » des œuvres.

Secteur Édition

Coût du stand au m ²	317 \$ [214 €] HT (plus les mêmes frais que pour le secteur précédent)
Coût pour un stand de 50 m ²	17 272 \$ [11 645 €] HT

Secteur Perspectives

Les 14 stands ont une surface de 30 m², pour un coût forfaitaire de 7 661 \$ [5 165 €] HT, qui inclut les droits d'inscription, une double page catalogue et l'assurance. On doit ajouter à ce montant 384 \$ [259 €] HT pour un angle.

8.3.2 Art Paris

En 2002, lors de sa quatrième édition, Art Paris a su trouver sa place. Cette manifestation a généralement lieu presque en même temps que la FIAC. Cependant, son positionnement géographique et artistique n'en fait plus une concurrente ou une dissidente de la FIAC, mais bien une foire internationale complémentaire à part entière.

Art Paris est sise au cœur de Paris, dans le carrousel du Louvre, ce qui constitue un atout majeur. Cette foire de dimension humaine est moins impressionnante que la FIAC. En revanche, les œuvres qui y sont exposées sont de facture plus classique. Les nouveaux moyens d'expression, tels que la vidéo, la photographie et les installations, n'y sont que peu représentés.

Plutôt tournée vers l'art moderne et contemporain, elle s'adresse à un public moins averti mais plus large que celui de la FIAC.

Au total, 85 galeries y participent; 20 % sont étrangères (le Canada y a été représenté par deux galeries en 2002).

La concomitance des dates a permis aux visiteurs d'aller aux deux foires et d'avoir accès à un plus grand nombre de galeries et d'artistes. Cette complémentarité avec la FIAC ne pouvait être qu'avantageuse pour les exposants; pourtant, l'édition 2003 sera décalée de 10 jours par rapport à la FIAC.

Soulignons que la création d'un secteur réservé à l'estampe a obtenu beaucoup de succès.

Art Paris en chiffres – édition annuelle

Dates : du 25 au 28 octobre 2002 (4^e édition)

Durée : 4 jours

Nombre d'exposants : 85 (65 galeries pour la première édition)

Fréquentation : 28 000 (27 000 en 2001)

Prix des oeuvres vendues : entre 4 450 \$ et 22 248 \$ [3 000 € et 15 000 €] en art contemporain et moderne; quelques pièces d'exception à 222 480 \$ [150 000 €]

Inscription

Le dossier de candidature doit être expédié pour le début de septembre et comporter les renseignements suivants :

- historique de la galerie (date de création, heures d'ouverture, etc.);
- programme des expositions organisées par la galerie (catalogues, brochures, etc.);
- information détaillée sur les artistes dont les oeuvres seront exposées (catalogues, biographies, diapositives, etc.).

Ce dossier sera soumis au comité de sélection en mars et en juin.

Personnes-ressources

Henri Jobbé-Duval, directeur artistique et commercial

Courriel : contact@artparis.fr

Pascaline Zarifian, Relations avec les exposants

Courriel : pzafirian@artparis.fr

La participation à cette foire, toujours assujettie à l'acceptation du dossier de demande, est à présent recommandée au vu de son évolution. La sélection du comité est plus ouverte que celle de la FIAC; elle met davantage l'accent sur la qualité des galeries et des œuvres présentées. Il existe une réelle volonté de faire participer, dans les prochaines éditions, un plus grand nombre de galeries étrangères. On a noté la présence de grands galeristes comme Durand-Dessert, Maeght et Caminade. La presse, elle aussi au rendez-vous, a couvert largement cet événement.

Coûts d'exploitation en 2003

Coût du stand au m ²	349 \$ [235 €] HT
Cloison supplémentaire	133 \$ [90 €] HT
Stand de 50 m ² équipé	17 428 \$ [11 750 €] HT
Droits d'inscription	452 \$ [305 €] HT

Le coût du stand comprend l'assurance obligatoire (responsabilité civile), les cloisons, la moquette, l'enseigne, l'inscription au catalogue, deux catalogues, les badges, les affiches, les invitations et les laissez-passer VIP. Il exclut toutefois les frais de transport et d'hébergement et l'assurance « clou à clou ». Un stand de 50 m² nécessite un budget moyen de 52 000 \$ [35 000 €]; il faut donc prévoir un chiffre d'affaires représentant le double de cette somme pour que l'investissement en vaille la peine.

8.3.3 Paris Photo

Foire annuelle destinée à la photographie ancienne, moderne et contemporaine, Paris Photo est un rendez-vous mondial du marché de la photographie réunissant toutes les tendances de la photo et attirant énormément de collectionneurs, d'institutions, de galeristes et de marchands internationaux. Depuis deux ans, une programmation vidéo a aussi été mise à la disposition du public.

Soulignons qu'un secteur consacré à la jeune création, *Statement*, présente des expositions personnelles de jeunes artistes du pays invité à chaque nouvelle édition.

Paris Photo en chiffres - édition annuelle

Dates : du 14 au 17 novembre 2002 (6^e édition)

Durée : 4 jours

Nombre d'exposants : 100 galeries et éditeurs réunis

Fréquentation : 40 000

Montant des oeuvres vendues : entre 445 \$ et 297 000 \$ [300 et 200 000 €]

Inscription

Paris Photo est une foire réservée aux galeries d'art moderne et d'art contemporain du 19^e arrondissement, notamment :

- les galeries exposant de la photographie exclusivement ou en partie;
- les marchands privés de photographies;
- les éditeurs de livres de photographies ou les éditeurs de magazines de photographies ou d'art.

Le dossier de candidature doit être envoyé avant la fin février et comporter les renseignements suivants :

- historique de la galerie (date de création, heures d'ouverture, etc.);
- programme des expositions organisées par la galerie (catalogues, brochures, etc.);
- liste des artistes de la galerie;
- programme détaillé du projet d'exposition (choix des œuvres présentées catalogues, etc.).

Ce dossier est soumis au comité de sélection qui, trois mois avant le début du salon, arrête son choix sur les galeries qui seront retenues.

Personnes-ressources

Valérie Fougeirol, commissaire
Courriel : valerie.fougeirol@reedexpo.fr

Annabelle Constant, responsable des exposants
Courriel : annabelle_constant@reedexpo.fr

La participation à cette foire est recommandée pour les galeries spécialisées en photographie, car elle fait affluer une foule impressionnante d'éminents collectionneurs. Cependant, les frais pourraient faire obstacle étant donné que le coût au mètre carré de l'espace réservé est le même que celui de la FIAC.

Coûts d'exploitation en 2003

Dimensions de stand pour les galeries	25 m ² – 35 m ² – 50 m ²
Dimension de stand pour les libraires, marchands de livres et éditeurs	10 m ²
Coût du stand au m ²	356 \$ [240 €] HT
Droits d'inscription	267 \$ [180 €] HT
Double page catalogue	912 \$ [615 €] HT
Assurance	74 \$ [50 €] HT
Stand forfaitaire foyer 4 m ²	2 395 \$ [1 615 €] HT

Le coût du stand inclut les droits d'inscription, une double page catalogue et l'assurance mais exclut les frais de transport et d'hébergement et l'assurance « clou à clou ».

8.4 Foires régionales

Pour faire écho à la FIAC, plusieurs foires ont été créées en France en vue d'attirer un public nouveau, plus particulièrement celui des régions, et d'ouvrir le marché à d'autres cultures.

8.4.1 ST'ART – Foire de Strasbourg

La foire de Strasbourg en est un bon exemple. Sa délocalisation lui a permis de s'ouvrir à l'étranger en raison de sa proximité géographique de l'Allemagne, de la Suisse et du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg), de même que du siège du Parlement européen. La présence de collectionneurs de ces pays en 2002 a permis à 65 % des exposants de réaliser un chiffre d'affaires satisfaisant, et 83 % d'entre eux y ont noué de nouveaux contacts. Bref, la plupart des galeries ont souhaité renouveler leur participation en 2004.

Soulignons que les stands doivent obligatoirement réserver un tiers de leur surface à un « *one man show* ». Diverses activités de promotion sont proposées, notamment :

- VIP : invitation de collectionneurs à la foire, hébergement et petit déjeuner compris, entrée gratuite dans certains musées, etc.;
- table ronde quotidienne sur le marché de l'art, où des personnalités du monde des arts (journalistes (H. Bellet), critiques (F. Monin), représentants d'institutions (FRAC Alsace)) prennent part à des débats;
- remise du trophée du Club de la presse;

- espace réservé à l'édition de livres d'art.

ST'ART en chiffres - édition annuelle

Dates : du 31 janvier au 3 février 2003 (6^e édition)

Durée : 4 jours

Nombre d'exposants : 73, dont 29 étrangers, 13 pays ayant été représentés

Fréquentation : 27 000 (+ 11 % par rapport à 2002)

Valeur des œuvres vendues : de 2 970 \$ à 11 900 \$ [de 2 000 à 8 000 €]; quelques pièces majeures se sont vendues et une galerie a réalisé un chiffre d'affaires de 445 000 \$ [300 000 €].

Inscription

La demande d'inscription doit être envoyée pour le début de décembre et doit renfermer les éléments suivants :

- les coordonnées de la galerie et ses grandes orientations;
- les artistes exposés en permanence à la galerie;
- la programmation des expositions organisées par la galerie et de celles à venir;
- l'exposition proposée pour la foire (nom des artistes, techniques);
- le dossier complet sur les œuvres et les artistes exposés, en plus du dossier iconographique.

Le dossier de demande sera soumis aux trois séances du comité consultatif.

Personnes-ressources

Olivier Billiard, Direction artistique
01 40 50 60 98 / 06 20 30 21 15

Philippe Meder, Direction du salon
Courriel : pmeder@strasbourg-expo-congres.com

Pour pouvoir connaître un succès commercial, il faut participer à cette foire à maintes reprises. Cette manifestation permet d'établir de nouveaux contacts avec des collectionneurs du Benelux et de l'Allemagne.

Coûts d'exploitation en 2004

Dimensions de stand pour les galeries	minimum 30 m ²
Coût du stand au m ²	205 \$ [138 €] HT
Angle	445 \$ [300 €]/angle
Double page catalogue	667 \$ [450 €] HT
Assurance	92 \$ [62 €] HT
Droits d'inscription	371 \$ [250 €] HT

Le coût du stand comprend les cloisons, la moquette, le spot, la prise électrique, deux catalogues, deux badges, les invitations, les cartes privilèges et les entrées gratuites. Il faut ajouter à ce coût les frais de transport et d'hébergement et l'assurance « clou à clou ». On estime le budget moyen pour un stand de 50 m² à environ 25 000 \$ [17 000 €], ce qui nécessite un chiffre d'affaires du double de ce montant si l'exposant veut y trouver son compte.

8.4.2 ARTÉNIM – Foire de Nîmes

Il s'agit d'une foire d'art contemporain consacrée à la peinture, à la sculpture, au verre, à la céramique, à la photo, aux installations et à l'édition d'art. Elle regroupe 74 exposants (galeristes et éditeurs d'art), et seulement 10 d'entre eux sont des galeries étrangères.

Nîmes est une ville artistique importante, qui compte entre autres le Carré d'Art, l'École supérieure des Beaux-Arts, le mouvement Support-Surface, Féri'Art, l'Artothèque, la Biennale et de nombreuses associations d'artistes. Sa situation géographique dans le sud de la France lui assure une ouverture sur le monde méditerranéen.

Points à souligner

- Un espace-exposition de prestige consacré à un artiste (en 2002, Henri Goetz)
- Un site Internet en liaison avec l'Officiel des arts
- Un concours « Talents à découvrir »
- Un dossier de presse (une page par galerie) envoyé à 500 journalistes, critiques d'art, chroniqueurs, agences de presse en France et à l'étranger

ARTÉNIM en chiffres – édition annuelle

Dates : du 26 au 30 septembre 2002 (3^e édition)

Durée : 5 jours

Nombre d'exposants : 74

Fréquentation : 12 000 (+ 30 % par rapport à 2001; 5 % de visiteurs étrangers)

Prix des œuvres vendues : à partir de 1 190 \$ [800 €]

Inscription

Le dossier doit être envoyé avant la fin de juin et comprendre trois fiches de candidature comportant les renseignements suivants :

- nom et présentation de la galerie;
- présentation des artistes exposés à ARTéNim;
- fiche commerciale;
- prestations techniques supplémentaires.

Personnes-ressources

Didier Vesse, commissaire général

Tél. : 04 67 09 39 75

Cell. : 06 07 37 68 51

Karine Boyer, Organisation

Courriel : karine-boyer@nimes.cci.fr

Cette foire, qui en est seulement à sa troisième édition, présente des galeries assez peu connues dans l'ensemble, mais expose tout de même quelques artistes renommés comme Michel Haas, Velickovic et Di Rosa. Pour le moment, elle s'intéresse surtout aux œuvres et aux artistes français. Fait à souligner : la présence de la galerie Hélène Trintignant et des Éditions Pasnic.

Coûts d'exploitation en 2003

Droits d'inscription	326 \$ [220 €] HT
Espace de 18 m ²	2 343 \$ [1 580 €] HT
Inscription au catalogue et site Internet obligatoire	593 \$ [400 €] HT
Double page quadri supplémentaire dans le catalogue	341 \$ [230 €] HT
Module supplémentaire de 9 m ²	905 \$ [610 €] HT
Stand standard	3 604 \$ [2 430 €] HT

Il faut ajouter au coût du stand les frais de transport et d'hébergement et l'assurance « clou à clou ». Cela nécessite un budget moyen pour un stand de 18 m² d'environ 11 900 \$ [8 000 €], donc un chiffre d'affaires du double.

La TVA doit être acquittée par les exposants étrangers, qui pourront être remboursés auprès des services fiscaux français après la manifestation. Prière de s'adresser au :

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
Service Remboursement TVA
10, rue d'Uzès
75080 Paris Cedex 02
Tél. : 01 44 82 25 40
Télec. : 01 40 41 05 36

8.5 Foires internationales de Bâle et de Bruxelles

8.5.1 Art Basel

Art Basel 2003 conforte sa place de leader avec cette 34^e édition et conserve son titre de première foire internationale d'art moderne et contemporain dans le monde. Elle accueille les œuvres de plus de 1 500 artistes des XX^e et XXI^e siècles. Toutes les tendances artistiques actuelles y sont représentées : peinture, dessin, sculpture, installations, art vidéo, art numérique, photographie, édition et multiple.

Au total, 270 galeries y sont représentées, dont 25 nouvelles galeries de 20 pays différents des continents européen, américain, océanien et asiatique.

Soulignons la présence de deux galeries canadiennes de Toronto et de Montréal, ainsi que celle de l'artiste Jana Sterbak, représentante du Canada à la Biennale de Venise pour l'année 2003.

Art Basel comporte différents secteurs :

- *Art Galleries* – espace réservé aux galeries d'art moderne et contemporain ainsi qu'à celles spécialisées dans la photographie (270 en tout).
- *Art Unlimited* – espace de 12 000 m² créé en 2000 et réservé aux projets spéciaux. Parmi les 65 œuvres qui y sont présentées, mentionnons des sculptures monumentales, des installations, des toiles grand format, des projections vidéo, des performances et des œuvres d'art numérique. Ces œuvres, proposées par les galeristes, sont sélectionnées par des conservateurs.
- *Art Statements* – espace voué aux expositions personnelles de jeunes artistes. Les stands sont en partie subventionnés par la foire. Seuls 17 projets « exprimant des positions difficiles d'accès pour le grand public » ont été

- retenus sur les 245 présentés pour cette section. Deux prix « Groupe Bâloise » d'un montant de 25 200 \$ [17 000 €] chacun récompensent deux artistes.
- *Art Edition* – secteur consacré aux oeuvres graphiques et multiples (18 éditeurs au total).
 - *Art Magazines* – espace réservé aux revues d'art contemporain.
 - *Art Films* – présentation au Stadtkino Basel, cinéma en plein air, de films et de vidéos réalisés par des artistes et portant sur des artistes.

L'atout premier d'Art Basel est son positionnement géographique dans la ville de Bâle, située au cœur de l'Europe, au carrefour de l'Allemagne, de la France et de la Suisse. C'est l'une des principales villes de la Suisse, car non seulement elle est la métropole économique de la partie supérieure du Rhin, mais elle est aussi le deuxième centre économique du pays. On y trouve plusieurs sièges d'une industrie chimique de renommée mondiale (Novartis, Roche, Ciba SC et Clariant), ainsi que d'autres entreprises importantes comme la Banque pour les règlements internationaux, UBS (principal sponsor de la foire depuis 10 ans), La Bâloise (dont deux prix récompensent les jeunes artistes du secteur *Art Statements*), Danzas ou Panalpina.

Art Basel est le principal rendez-vous annuel des professionnels du monde de l'art. Les représentants des plus grands musées du monde, ainsi que les collectionneurs venus de tous les continents, avertis et influents, y accourent pour acheter des œuvres dignes de figurer dans leurs collections; les pièces proposées sont toutes de qualité exceptionnelle. Par ailleurs, cette manifestation a une couverture médiatique très importante, car plus de 1 500 journalistes de 50 pays différents se déplacent pour l'occasion. Pour toutes ces raisons, le rendez-vous d'Art Basel est unique, notamment pour les galeries ayant le privilège et les moyens d'y exposer.

Activités de promotion mises en place et lieux destinés au public

In situ

- Programme VIP : visite exclusive en avant-première de *Art Unlimited*
- Vernissage et diverses réceptions avec des personnalités du monde de l'art
- Visites d'expositions temporaires dans de nombreux musées d'art et fondations
- *Art Club* : bar, lounge, discothèque
- Service de navette et de limousine, transport public gratuit

- *Art Lobby* : plate-forme de discussions et de rencontre, où les artistes, conservateurs, collectionneurs et galeristes peuvent échanger idées et points de vue avec le public
- *Backstage, artists lounge* : lieu privé créé par le magazine BeauxArts, où les artistes exposant dans un stand de la foire peuvent amener leurs clients
- *Art Bookshop* : librairie bien pourvue
- *Art Kids* : jardin d'enfants
- *Zone Wellness* : aire de repos pour les visiteurs
- Visites guidées quotidiennes de la foire

Hors les murs

- De nombreuses expositions temporaires sont organisées dans les plus grands musées et fondations de la ville (une trentaine en tout)
- Liste 03 : la foire « off » proche de la Messeplatz, où exposent les jeunes espoirs de la scène artistique contemporaine

Art Basel en chiffres – édition annuelle de 2003

Dates : du 18 au 23 juin 2003 (34^e édition)

Durée : 6 jours

Nombre d'exposants : 270

Fréquentation : 50 000 (+ 19 % de visiteurs supplémentaires)

Prix des oeuvres vendues : la plupart entre 7 400 \$ et 74 000 \$ [5 000 € et 50 000 €]. Cette année-là, les galeristes avaient signalé les œuvres d'art d'une valeur de moins de 7 400 \$ [5 000 €] par un point jaune, œuvres qui représentaient 27 % des œuvres totales exposées. Beaucoup valaient entre 74 000 \$ et 740 000 \$ [50 000 € et 500 000 €]. De nombreuses ventes d'un montant de plus de 148 000 \$ [100 000 €] ont été réalisées dans le secteur *Art Unlimited*. Le *Jeff Koons*, par exemple, s'est vendu pour 1,4 millions de dollars. Plusieurs ont atteint plus de 740 000 \$ [500 000 €].

Inscription

Seuls les marchands d'art et les galeries qui ont des activités régulières et qui organisent des expositions dans leur propre galerie peuvent s'inscrire à Art Basel.

Le dossier de candidature, qui comprend la demande d'inscription et les conditions générales, peut être imprimé à partir du site Internet (<http://www.ArtBasel.com>) et retourné dûment rempli par la poste ou par messagerie aux adresses suivantes :

<i>Par la poste</i>	<i>Par DHL, Fedex</i>
ART 34 Basel MCH Basel Exhibition Ltd. PO Box CH-4005 Basel	ART 34 Basel MCH Basel Exhibition Ltd. Messeplatz CH-4005 Basel

Le dossier sera soumis au *Art Committee*, le comité de sélection international d'Art Basel, qui compte six membres : Victor Gisler (Zurich), David Juda (Londres), Claes Nordenhake (Stockholm), Esther Schipper (Berlin), Xavier Hufkens (Bruxelles) et Gianfranco Verna (Zurich).

- *Experts secteur Jeunes artistes* : Florence Bonnefous (Paris) et Toby Webster (Glasgow)
- *Expert secteur Édition* : Angel Samblancat (Barcelone)
- *Expert secteur Photographie* : Alain Paviot (Paris)
- *Ambassadeur d'Art Basel au Canada* : Robert Landau, de Landau Fine Art (Montréal)

Le choix rigoureux des galeries exposantes se fait selon certains critères :

- la qualité des œuvres exposées;
- la qualité des artistes représentés;
- la qualité du programme de la galerie (publications et activités générales);
- la qualité des expositions et des présentations en stand.

Soulignons que des 930 galeries ayant présenté un dossier, seules 270 ont été retenues, soit moins du tiers.

ORGANISATION EN SUISSE	ORGANISATION AUX ÉTATS-UNIS
ART Basel Messeplatz 10 CH-4005 Basel Tél. : +41/ 58 200 20 20 Télé. : +41/ 58 206 26 86 Courriel : info@ArtBasel.com Site Internet : http://www.ArtBasel.com	US Office Art Basel Fitz&co 535 West 23 Street # S10H Tél; : +1 212 627 1654 Télé. : +1 212 627 0654 Courriel : usoffice@ArtBasel.com

Personnes-ressources

Directeur d'Art Basel	Samuel Keller	Tél : + 41 58 206 22 44 Télec. : + 41 58 206 31 30 Courriel : info@ArtBasel.com
Directeur chargé de l'organisation	Olivier Tschirky	Tél : + 41 58 206 27 30 Télec. : + 41 58 206 31 32 Courriel : olivier.tschirky@ArtBasel.com
Directrice du salon	Eva-Maria Hausler	Tél : + 41 58 206 27 28 Télec. : + 41 58 206 26 86 Courriel : Eva - maria.hausler@ArtBasel.com
Directrice de projet	Ursula Diehr	Tél : + 41 58 206 22 34 Télec. : + 41 58 206 26 86 Courriel : ursula.diehr@ArtBasel.com
Directrice responsable des exposants	Ljiljana Jovic	Tél : + 41 58 206 22 44 Télec. : + 41 58 206 26 86 Courriel : ljiljana.jovic@ArtBasel.com
Directrice responsable des VIP	Alexandra Nikitin	Tél : + 41 58 206 26 46 Télec. : + 41 58 206 31 30 Courriel : Alexandra.nikitin@ArtBasel.com

Coûts d'exploitation en 2003

Secteur <i>Art Unlimited</i> :	
Coût de l'espace : forfait par galerie	8 158 \$ [5 500 €] HT
Secteur <i>Art Galleries</i> :	
Coût du stand au m ²	415 \$ [280 €] HT
Pour 50 m ²	20 765 \$ [14 000 €] HT
Secteur <i>Art Statements</i> :	
Pour 28 m ²	9 641 \$ [6 500 €] HT
Secteur <i>Art Edition</i> :	
Coût au m ²	415 \$ [280 €] HT

Le coût de ces espaces comprend le montage et le démontage du stand, les cloisons, un spot, des cartes exposants, des cartons d'invitation VIP et l'inscription au catalogue. Au coût du stand, il faut ajouter les frais de transport et d'hébergement et l'assurance « clou à clou » des œuvres.

Cela nécessite un budget moyen, pour un stand *Art Galleries* de 50 m², de 52 000 \$ [35 000 €], et donc un chiffre d'affaires du double. Pour une jeune galerie exposant dans le secteur *Art Statements*, le budget est d'environ 28 000 \$ [19 000 €].

Observations générales

Si une galerie décide d'exposer dans **une seule** foire par an, elle choisira Bâle. C'est LA référence : elle est reconnue comme la plus importante plate-forme mondiale de la création artistique contemporaine. Mais n'y entre pas qui veut. La sélection est plus que rigoureuse et le comité, implacable.

Le tiers des demandes sont acceptées selon trois critères : un très grand professionnalisme, un talent pour reconnaître les « artistes de demain » et la reconnaissance par les pairs.

La participation à cette foire est recommandée aux galeries disposant de moyens substantiels ou encore aux jeunes galeries voulant pénétrer le marché européen par la grande porte. En effet, des œuvres de jeunes artistes encore inconnus se sont aussi très bien vendues. La participation repose sur l'acceptation du dossier par le *Art Committee*, dont la rigueur est légendaire. Il y va de la qualité de la manifestation.

Cette foire, très ouverte sur le monde des collectionneurs internationaux, des marchands d'art et des directeurs de musée venus pour acheter, et fréquentée par un

public éclairé et motivé, est d'une excellente qualité artistique. Les transactions sont nombreuses et portent sur des œuvres qui, pour la plupart, sont dans une fourchette de prix élevés (de 7 400 \$ [5 000 €] à plus de 740 000 \$ [500 000 €]). Certaines galeries y ont réalisé leur chiffre d'affaires annuel, tandis que d'autres, ayant vendu tout ce qu'elles avaient à proposer le premier jour, en ont profité pour établir des contacts le reste de la semaine.

Il faut par ailleurs souligner la qualité des relations qui peuvent se nouer lors de cette foire. Art Basel constitue un lieu de rencontres professionnelles unique au monde. Même si le galeriste ou l'artiste n'y expose pas, la visite est un passage obligé, car non seulement elle offre le plus large spectre que l'on puisse imaginer pour ce qui est des nouvelles tendances dans les arts visuels actuellement dans le monde, mais elle offre aussi un lieu idéal pour rencontrer des personnalités du monde des arts.

Il est conseillé dans un premier temps de s'y présenter comme visiteur, d'établir et de tisser un réseau de contacts, puis, selon les moyens ou l'aide accordée, de remplir une demande d'inscription sous peine d'essuyer un refus.

8.5.2 Liste 03 – la foire « off »

Cette foire, qui a lieu près de la Messeplatz, dans un bâtiment industriel, a vu le jour en 1996. Quarante-sept galeries provenant de 19 pays ont été retenues pour l'édition de 2003, sur un total de 180 candidatures soumises. La huitième édition de cette foire s'est déroulée du 17 au 22 juin 2003.

Tous les nouveaux médias des nouvelles tendances artistiques y sont représentés. Près de la moitié des galeries présentes ont eu un artiste qui a exposé à la Biennale de Venise 2003. Environ un tiers des galeries ayant participé à la Liste sont, à présent, dans le secteur *Art Statements* d'Art Basel.

Cette foire peut être un tremplin pour les jeunes galeries et artistes, qui pourront bénéficier de la visite de collectionneurs et de professionnels du monde des arts, en raison de la concomitance des dates avec Art Basel.

Inscription

Pour être admissibles, les galeries doivent remplir obligatoirement certains critères :

- elles ne doivent pas avoir plus de cinq ans d'existence;
- les artistes doivent être âgés de moins de 40 ans;
- la participation est limitée à trois ou quatre foires.

Liste 03 – The young Art Fair in Basel

Lindenberg 19

CH-4058 Basel

Tél./téléc. : + 41 61 692 20 21

Courriel : info@liste.chSite Internet : <http://www.liste.ch>**Personne-ressource**

Peter Bläuer

Directeur de la foire

Tél. : + 41 / 61 692 20 21

Téléc. : + 41 / 61 693 34 38

8.5.3 Art Basel Miami Beach

Il s'agit d'une nouvelle foire internationale créée il y a un an et sœur jumelle d'Art Basel. Plus de 30 000 visiteurs l'ont fréquentée en 2002, et les galeristes présents ont réalisé d'excellentes ventes. Les collectionneurs américains y assistent nombreux, ainsi que les conservateurs, les administrateurs et les donateurs des grands musées.

Cinq cents galeries ont posé leur candidature, dont 93 % ayant exposé lors de la dernière édition. Cent soixante galeries de renommée internationale sont présentes au total, représentant l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Un nouveau secteur, *Art Nova*, a été mis en place, où les galeries peuvent y exposer des œuvres créées au cours des deux dernières années.

Il serait intéressant de suivre l'évolution de cette nouvelle foire, car le marché et la proximité géographique de ce salon pourraient attirer certaines galeries canadiennes. Trois d'entre elles y participent déjà : Arcore Gallery (Toronto), Corkin/Shopland (Toronto) et Landau Fine Art (Montréal).

Art Basel Miami Beach

The International Art Show – La Exposicion Internacional de Arte

PO Box, CH-4005 Basel

Téléc. : + 41 / 58 206 31 32

Courriel : MiamiBeach@ArtBasel.comSite Internet : <http://www.ArtBasel.com>**8.5.4 Art Brussels**

Art Brussels, créée en 1968, confirme en 2003 lors de sa 21^e édition son statut de foire internationale d'art contemporain. Cent cinquante galeries y participent, dont 74 %

proviennent de l'étranger et représentent 20 pays différents (notamment 34 exposants allemands). Soulignons la présence d'une galerie canadienne de Toronto.

Elle conforte aussi sa réputation de tribune de l'art d'avant-garde, les organisateurs mettant l'accent sur la création la plus actuelle défendue le plus souvent par de jeunes marchands.

Un secteur *Young Galleries* est proposé aux jeunes galeries pour qu'elles puissent faire la promotion d'artistes émergents (tous les stands ont une surface de 25 m²).

L'atout majeur d'Art Brussels est son positionnement géographique au cœur de l'Europe. La Belgique, pays réputé pour ses nombreux collectionneurs d'art contemporain, attire des visiteurs du monde entier et tout un éventail de professionnels du monde des arts.

Les œuvres qui y sont proposées sont de très bonne qualité, les principales tendances étant la peinture et la photographie. En outre, cette manifestation fait l'objet d'une importante couverture médiatique, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Différentes activités de promotion sont menées :

- le *Company Club* – espace exclusivement réservé aux entreprises intéressées par l'art contemporain et qui veulent faire la promotion de leurs activités, nouer des relations avec le public et organiser des réceptions;
- le programme VIP s'adresse à 300 collectionneurs et comprend un service de navette, l'hébergement gratuit, une carte VIP et la visite de trois musées d'art contemporain;
- des visites guidées quotidiennes de la foire;
- un « *Ladies's Day* », soit une entrée gratuite d'une journée pour les femmes.

Art Brussels en chiffres – édition annuelle de 2003

Dates : du 4 au 8 avril 2003 (21^e édition)

Durée : 5 jours

Nombre d'exposants : 150

Fréquentation : 31 000 (30 % de visiteurs de plus qu'en 2002)

Prix des œuvres vendues : la plupart entre 1 500 \$ et 15 000 \$ [1 000 € et 10 000 €]; quelques-unes entre 30 000 \$ et 60 000 \$ [20 000 € et 40 000 €]

Inscription

Art Brussels est accessible à toute galerie d'art contemporain et d'avant-garde ayant au moins une année d'existence.

Le dossier de candidature, qui comprend la demande d'inscription et les conditions générales, peut être imprimé à partir du site Internet <http://www.artexis.com>. Il doit être envoyé dûment rempli par télécopieur ou par la poste avant la fin septembre. Il est soumis au comité de sélection international d'Art Brussels, qui se réunit à la fin de novembre et confirme la sélection au début de décembre. Depuis un an, il se compose de membres de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la France et de la Suisse. Le choix des galeries se fait selon quatre critères :

- la disponibilité de l'espace d'exposition;
- le bon équilibre du contenu de la foire;
- la variété des œuvres exposées à la foire;
- l'adéquation entre l'orientation de la foire et celle de la galerie.

Art Brussels

Brussels Expo

Hall 11 & 12

Place de Belgique, 1

1020 Bruxelles

Comité organisateur :

Artexis NV

Art Brussels

Bd Louis Schmidt 97

B-1040 Bruxelles

Courriel : artbrussels@artexis.com

Site Internet : <http://www.artexis.com>

Personnes-ressources

Directrice du salon	Karen Renders	Tél : + 32 (0)2 740 10 20 Télec. : + 32 (0)2 740 10 25 Courriel : karen.renders@artexis.com
Assistante à la direction	Judith Hellers	Tél : + 32(0)2 740 10 21 Courriel : judith.hellers@artexis.com

Responsable des événements VIP	Marleen Palmaers	Tél : + 32(0)2 740 10 26 Courriel : marleen.palmaers@artexis.com
--------------------------------	------------------	---

Coûts d'exploitation en 2003

Stands

Secteur Galleries :	
Coût au m ²	185 \$ [125 €] HT
Pour 75 m ²	13 905 \$ [9 375 €] HT
Pour 50 m ²	9 270 \$ [6 250 €] HT
Secteur Young Galleries :	
Pour 25 m ²	4 635 \$ [3 125 €] HT
Option One Man Show. Cette option supplémentaire, sur demande de l'exposant, est annexée au stand principal avec une surface limitée à 25 m² :	
Stand de 25 m ²	4 635 \$ [3 125 €] HT

Le coût de ces espaces comprend le montage et le démontage du stand, les cloisons et l'installation électrique avec boîtier électrique et tubes luminescents (de 2 200 watts).

Frais fixes

Option « package plus » :	
Stand 75 m ²	1 098 \$ [740 €] HT
Stand 50 m ²	920 \$ [620 €] HT
Secteur Young Galleries	564 \$ [380 €] HT

L'option « package plus » comprend :

- les frais de dossier et l'assurance responsabilité civile;
- le nettoyage quotidien du stand;
- les invitations gratuites (cartons d'invitation, vernissages et cartes VIP);
- des affiches et des timbres-vignettes;
- une invitation pour deux couples de collectionneurs VIP, résidant à l'extérieur de la Belgique, pour les stands de 75 et 50 m²;

- une invitation pour un couple de collectionneurs VIP, résidant à l'extérieur de la Belgique, pour les stands de 25 m².

Catalogues et site Internet : 927 \$ [625 €]

Présence dans le catalogue sur une double page quadri format 22 x 22 cm. Le site Internet <http://www.artexis.com> reprend toutes les pages catalogue.

Au coût du stand il faut ajouter les frais de transport et d'hébergement et l'assurance « clou à clou » des œuvres. Cela nécessite un budget moyen pour un stand de 50 m² de 30 000 \$ [20 000 €], et donc un chiffre d'affaires du double. Pour une jeune galerie, le budget est d'environ 15 000 \$ [10 000 €].

Le taux de la TVA en Belgique est de 21 %.

La participation à cette foire, sous réserve de l'acceptation du dossier par le comité de sélection, est fortement recommandée. Pour ceux qui envisagent de pénétrer le marché européen, Art Brussels présente de belles possibilités sur le double plan stratégique et économique. Cette foire, très ouverte sur le monde des collectionneurs internationaux et fréquentée par un public averti, est d'une excellente qualité artistique. Les transactions y sont nombreuses, ce qui attire des œuvres qui, pour la plupart, sont dans une fourchette de prix moyens. De plus, on peut noter que les coûts fixes et les frais de location d'un stand sont d'un niveau équivalent à celui d'une foire régionale en France.

9. MÉCÉNATS ET FONDATIONS

9.1 Mécénats

Le mécénat culturel d'entreprise en France a connu un essor important depuis les années 1980, et ce, malgré un fléchissement au début des années 1990, attribuable à la crise sociale et économique mondiale, privilégiant de fait le mécénat humanitaire et les actions de solidarité.

Le bilan publié par l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (Admical) est tout de même assez encourageant. En 2000, le mécénat d'entreprise a représenté 506 millions de dollars [341 millions d'euros] au total, soit une hausse 5,3 % par rapport à 1998.

La culture vient au premier rang avec 294 millions de dollars [198 millions d'euros] (193 millions [130 millions] pour les actions de solidarité). Quelque 1 200 entreprises mécènes ont soutenu 2 800 mécénats culturels, en hausse de 6 % par rapport à 1996. Ces derniers sont plutôt concentrés en Île-de-France, dans les régions PACA et Rhône-Alpes.

Les arts plastiques, qui comptent pour 21 % du montant global des actions, viennent au deuxième rang après la musique (29 %), qui obtient toujours le soutien le plus large des mécènes. Architecture et design occupent la dernière place avec 2,5 %.

La politique d'incitation fiscale, mise en place en 1987 et promulguée en vertu de la *Loi sur les fondations d'entreprise* de 1990, a joué un rôle important et permet aux entreprises, même en période déficitaire, de déduire les dons consentis aux associations et fondations. Les entreprises associent généralement leur nom aux manifestations qu'elles soutiennent. Grâce à ces mesures, les entreprises se montrent plus motivées.

Le profil des entreprises pratiquant le mécénat sont, par ordre décroissant :

- les établissements de crédit;
- les entreprises de presse et de communication;
- les entreprises de nouvelles technologies;
- les grandes surfaces.

9.2 Fondations

Voici la liste de quelques fondations importantes à prendre en considération dans le mécénat culturel en France :

Fondation Altadis Tél. : 01 44 97 61 50 Courriel : anne-marielassalle@altadis.com Site Internet : http://www.altadis.com	Caisse des Dépôts et Consignation Courriel : anna.hiddleston@caissedesdepots.fr Site Internet : http://www.caissedesdepots.fr
Fondation Cartier pour l'art contemporain Courriel : vania.merhar@fondation.cartier.com Site Internet : http://www.fondation.cartier.com	Fondation Colas Courriel : communication@colas.fr Site Internet : http://www.fondationcolas.com
Fondation d'entreprise espace écureuil pour l'art contemporain Caisse d'épargne Midi-Pyrénées Personnes-ressources : Sylvie Corroler et Evelyne Artaud Courriel : fondationentreprise@cemp.caisse-epargne.fr Site Internet : http://www.caisseepargne-art-contemporain.fr	Espace Edf Electra, Fondation Électricité de France Courriel : nathalie.bazoche@edf.fr Site Internet : http://www.edf.fr
Fondation de France Courriel : fondation@fdf.org Site Internet : http://www.fdf.org	Fondation d'entreprise, Gaz de France Courriel : elisabeth.delorme@gazdefrance.com Site Internet : http://www.gazdefrance.com
Fondation d'art contemporain, Daniel et Florence Guerlain Courriel : FDG2@wanadoo.fr	Fondation d'entreprise Hewlett-Packard Courriel : courrier@fondation-hpf.com Site Internet : http://www.fondation-hpf.com
Fondation Icar Courriel : Info@icarfoundation.org Site Internet : http://www.icarfoundation.org	Fondation Maeght Courriel : contact@fondation-maeght.com Site Internet : http://www.fondation-maeght.com
MontmArtFund Personne-ressource : Michèle Worms Courriel : contact@montmartfund.org	Espace Paul Ricard Personne-ressource : Colette Barbier Courriel : espacepaulricard@ricard.fr Site Internet : http://www.espacepaulricard.com
Fondation pour l'art contemporain, Claudine et Jean-Marc Salomon Courriel : info@fondation-salomon.fr	Société Générale Courriel : webmaster.sg2@socgen.com Site Internet : http://www.socgen.com/mag
Fondation Taylor (Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, dessinateurs) Tél. : 01 48 74 85 24 Télec. : 01 48 74 98 01 Courriel : fondationtaylor@wanadoo.fr	Fondation Hachette Courriel : fondhach@lagardere.fr Site Internet : http://www.fondation-hachette.org/

Fondation CCF pour la photographie Courriel : chantal.nedjib@ccf.com Site Internet : http://www.ccf.com	
Fondation d'entreprise NSM Vie/Abn-Amro pour la photographie contemporaine Courriel : fondation@nsm-vie.fr Site Internet : http://www.nsm-vie.fr	

Remarque : La fondation Pinault va ouvrir son musée sur le site de l'île Séguin en périphérie de Paris, dont la collection comprend actuellement 1 500 œuvres.

Pour obtenir plus d'informations sur le mécénat d'entreprise, s'adresser à l'Admical, association créée en 1979 dont la mission est de promouvoir la pratique du mécénat d'entreprise en France, principalement dans les domaines de la culture, de la solidarité et de l'environnement.

Admical
 16, rue Girardon
 75018 Paris
 Tél. : 01 42 55 20 01
 Téléc. : 01 42 55 71 32
 Courriel : contact@admical.org
 Site Internet : <http://www.admical.org>

On peut également consulter le *Répertoire du mécénat d'entreprise*, qui est publié tous les deux ans par l'Admical et qui répertorie 1 000 entreprises mécènes. Pour la somme de 117 \$ [79 €], on peut se procurer le répertoire en ligne à l'adresse <http://www.admical.org>. L'Admical publie également *L'Actualité du mécénat d'entreprise*, qui est mis à jour chaque trimestre; cette publication est disponible en ligne à <http://www.admical.org> pour la somme de 150 \$ [100 €].

9.3 Parrainage

Voici quelques entreprises qui pratiquent le parrainage culturel en France :

- LVMH
- Pinault-La Redoute
- Cartier
- AXA
- GAN

- Absolut Vodka
- Nicolas Feuillate (partenaire de la FIAC Champagne)
- Francesco Smalto (partenaire d'Art Paris)

Et les nouveaux modes de diffusion sont :

- les boutiques de mode intégrant la vidéo d'artistes et les expositions d'œuvres (p. ex., Boutique Colette);
- les grands magasins ayant des espaces consacrés à l'art contemporain (p. ex., les Galeries Lafayette, Bon Marché ou BHV);
- les grands couturiers : intervention dans la création des motifs (p. ex., Castelbajac, Armani et Pucci).

Pour connaître la liste des entreprises canadiennes implantées en France ou de celles qui sont intéressées à investir, consulter :

Le Guide des affaires franco-canadiennes 2003-2004

Chambre de commerce France-Canada

9 - 11, avenue Franklin D. Roosevelt

75008 Paris

Tél. : 01 43 59 32 38

Télec. : 01 42 56 25 62

Courriel : ccfc@ccfc-france-canada.com

Site Internet : <http://www.ccfc-france-canada.com>

Sources : *Statistiques de la culture – Chiffres clés de 2001*, Éditions La documentation Française et *Guide-annuaire de l'art contemporain*, <http://www.cnap.fr/annuaire.php>.

10. COMMUNICATIONS ET PRESSE

10.1 Presse quotidienne

<p>Le Figaro 37, rue du Louvre 75002 Paris Tél. : 01 42 21 62 00 Télééc. : 01 42 21 28 01 Courriels : jmtasset@lefigaro.fr ; mnuridsany@lefigaro.fr Site Internet : http://www.lefigaro.fr Personnes ressources : Jean-Marie Tasset et Michel Nuridsany</p>	<p>Le Journal du Dimanche 149/151, rue Anatole-France 92000 Levallois Perret Tél. : 01 41 34 60 00 Télééc. : 01 41 34 70 76 Courriel : mstouvenot@hfp.fr Personne-ressource : Michelle Stouvenot</p>
<p>Le Monde 80, bd Auguste Blanqui 75013 Paris Tél. : 01 57 28 20 00 Télééc. : 01 57 28 21 21 Site Internet : http://www.lemonde.fr Personnes-ressources : Geneviève Breerette, Philippe Dagen, Harry Bellet et Frédéric Edelmann</p>	<p>Libération 11, rue Béranger 75003 Paris Tél. : 01 42 76 17 89 Télééc. : 01 42 76 16 43 Courriel : noce@liberation.fr Site Internet : http://www.liberation.com Personnes-ressources : Vincent Noce et Henri-François Debailleux</p>

10.2 Presse magazine

<p>AD 56 A, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Tél. : 01 53 43 60 00 Télééc. : 01 53 43 61 70 Courriel : adarnoux@condenast.fr Personne-ressource : Alexandra d'Arnoux</p>	<p>AIR France Madame 5, rue d'Aguesseau 75008 Paris Tél. : 01 53 43 60 00 Télééc. : 01 53 43 61 90 Courriel : francoisemonnin@aol.com Personnes-ressources : Françoise Monnin et Anne Boulay</p>
<p>DS 5, rue du Cirque 75008 Paris Tél. : 01 56 88 98 00 Télééc. : 01 56 88 98 37 Courriels : clellouche@groupe-ayache.com ; cperruche@groupe-ayache.com Personnes-ressources : Corinne Lellouche et Céline Perruche</p>	<p>Elle 149/151, avenue Anatole-France 92534 Levallois Perret Cedex Tél. : 01 41 34 60 00 Télééc. : 01 41 34 74 92 Personne-ressource : François Baudot À envoyer par courrier uniquement</p>

<p>L'Express 17, rue de l'Arrivée 75733 Paris Cedex 15 Tél. : 01 53 91 11 11 Télé. : 01 53 91 12 05 Courriel : acolonnesari@lexpress.fr Personne-ressource : Annick Colonna Cesari</p>	<p>Le Figaro Magazine 83, rue Montmartre 75002 Paris Tél. : 01 42 21 62 00 Télé. : 01 42 21 63 81 Courriel : vprat@lefigaro.fr Personne-ressource : Véronique Prat</p>
<p>Figaroscope 37, rue du Louvre 75002 Paris Tél. : 01 42 21 62 00 Télé. : 01 42 21 69 29 Courriel : jlpinte@lefigaro.fr Personnes-ressources : Jean-Louis Pinte et Christine Lombardo</p>	<p>Gala 15, rue Galvani 75017 Paris Tél. : 01 56 99 47 00 Télé. : 01 56 99 51 50 Courriel : cbabert@prisma-presse.com Personne-ressource : Caroline Babert</p>
<p>Madame Figaro 12, rue du Mail 75002 Paris Tél. : 01 42 21 62 00 Télé. : 01 42 21 28 11 Courriels : jlpinte@lefigaro.fr ; mouillefarine@yahoo.fr Personnes-ressources : Jean-Louis Pinte et Laurence Mouillefarine</p>	<p>Marie-Claire Maison 10, bd des Frères voisins 92792 Issy-les-Moulineaux Cedex 9 Tél. : 01 41 46 88 88 Télé. : 01 41 46 84 36 Courriel : jpbillaud@gmc.tm.fr Personne-ressource : Jean-Pascal Billaud</p>
<p>Le Nouvel Observateur 10/12, place de la Bourse 75002 Paris Tél. : 01 44 88 34 14 Site Internet : http://www.nouvelobs.com Personne-ressource : France Huser</p>	<p>L'Officiel des Spectacles 17, rue du Colisée 75008 Paris Tél. : 01 42 25 57 84 Télé. : 01 45 61 04 00 Personne-ressource : Service expositions À envoyer par courrier ou télécopieur uniquement</p>
<p>Paris Match 149/151, avenue Anatole-France 92534 Levallois Perret Cedex Tél. : 01 41 34 60 00 Télé. : 01 41 34 71 23 Courriel : cschwaab@hfp.fr Personnes-ressources : Pepita Dupont, Agathe Godard et Catherine Schwaab</p>	<p>Pariscope 151, rue Anatole-France 92 598 Levallois-Perret Cedex Tél. : 01 41 34 71 84 Télé. : 01 41 34 73 26 Personne-ressource : Anne Blondelot À envoyer par courrier ou télécopieur uniquement</p>

<p>Plurimédia Tél. : 01 53 35 72 26 Télééc. : 01 53 35 72 20 Courriel : florence.patrie@plurimedia.fr Personne-Ressource : Florence Patrie (Rubrique Expositions-agenda culturel)</p>	<p>Le Point 74, avenue du Maine 75014 Paris Tél. : 01 44 10 10 10 Télééc. : 01 44 10 10 76 Courriel : jpierrard@lepoint.tm.fr Personne-ressource : Jean Pierrard</p>
<p>Télérama 36, rue de Naples 75008 Paris Tél. : 01 55 30 55 30 Télééc. : 01 55 30 57 27 Courriel : cena.o@telerama.fr Personne-ressource : Olivier Cena</p>	<p>Valeurs actuelles 10, Place du Général Catroux 75017 Paris Tél. : 01 40 54 11 00 Personne-ressource : Valérie Collet</p>
<p>Vogue 56A, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Tél. : 01 53 43 60 00 Télééc. : 01 53 43 60 60 Personne-ressource : Olivier Lalanne À envoyer uniquement par télécopieur ou courrier</p>	<p>VSD 5, rue Galvani 75017 Paris Tél. : 01 56 99 47 00 Télééc. : 01 56 99 51 27 Courriel : fjulien@vsd.fr Personne-ressource : François Julien</p>
<p>Zurban 133, rue de Turenne 75003 Paris Tél. : 01 56 89 91 80 Télééc. : 01 56 89 91 92 Courriel: zurban@zurban.com</p>	

10.3 Presse spécialisée

<p>Art Actuel 44, avenue George V 75008 Paris Tél. : 01 49 52 14 00 Télééc. : 01 49 52 14 41 Courriel : mail@artactuel.info Personnes-ressources : Jean-Pierre Frimbois et Chloé Raveau</p>	<p>L'Art Aujourd'hui 3, rue Michel Peter 75013 Paris Tél. : 01 45 08 96 96 Télééc. : 01 45 08 96 99 Courriel : t.bisson@artaujourd'hui.com Personne-ressource : Tiphaine Bisson (agendas)</p>
---	---

<p>ARTFORUM 11, rue Ancelle 92200 Neuilly/seine Courriel : melaniefacchetti@wanadoo.fr Site Internet : http://www.artforum.com Personne-ressource : Mélanie Facchetti</p>	<p>Art Press 8, rue François-Villon 75015 Paris Tél. : 01 53 68 65 65 Télé.: 01 53 68 65 85 Courriel : r.leydier@art-press.fr Site Internet : http://www.artpress.com Personne-ressource : Richard Leydier</p>
<p>BeauxArts Magazine Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15 Tél. : 01 56 54 12 34 Télé. : 01 45 38 30 01 Courriel : emma.lequeux@free.fr Personne-ressource : Emmanuelle Lequeux, poste 52</p>	<p>Blast 58, rue Charlot 75003 Paris Tél. : 01 48 87 48 87 Courriel : redaction@blast.fr Personnes-ressources : Julien Millanvoie et Audrey Maiscina</p>
<p>La Gazette de l'Hôtel Drouot 10, rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris Tél. : 01 47 70 93 00 Télé. : 01 47 70 93 94 Personne-ressource : Lydia Harambourg À envoyer par télécopieur ou courrier uniquement</p>	<p>Les Inrockuptibles 144, rue de Rivoli 75001 Paris Tél. : 01 42 44 16 16 Télé. : 01 42 44 16 00 Courriel : arts@inrocks.com ; agenda@inrocks.com Site Internet : http://www.lesinrocks.com Personne-ressource : Jean-Max Colard (Expositions)</p>
<p>Le Journal des Arts (publié tous les quinze jours) 21, rue Leriche 75015 Paris Tél. : 01 48 42 90 00 Télé. : 01 48 42 90 01 Courriel : pregnier@artclair.com Personnes-ressources : Philippe Régnier et Alain Cuff</p>	<p>L'Oil 21, rue Leriche 75015 Paris Tél. : 01 48 42 90 00 Télé. : 01 48 42 90 01 Courriel : gmorel@artclair.com Personne-ressource : Guillaume Morel</p>
<p>Purple 9, rue Pierre Dupont 75010 Paris Tél. : 01 40 34 14 64 Télé. : 01 40 34 27 55 Courriel : oz@purple.fr Personne-ressource : Olivier Zahm</p>	<p>Zerodeux-Zoo Galerie Tél./Télé. : 02 40 35 41 55 Courriel : zooline@worldnet.fr</p>

10.4 Principaux critiques d'art et journalistes spécialisés

La liste proposée ci-dessous regroupe les « incontournables » dont l'article ou le dossier peut être déterminant pour la galerie, l'exposition et l'artiste défendu.

10.4.1 Critiques d'art et journalistes de la presse quotidienne

Le Figaro	Michel Nuridsany Jean-Marie Tasset
Libération	Henri- François Debailleux Elisabeth Lebovici
Le Monde	Harry Bellet Geneviève Breerette Philippe Dagen

10.4.2 Critiques d'art des revues spécialisées et auteurs d'ouvrages d'art contemporain

Judith Benhamou-Huet	Nicolas Bourriaud
Fabrice Bousteau	Jean-Luc Chalumeau
Catherine David	Catherine Francblin
Jacques Leenhardt	Catherine Millet
Stéphanie Moisdon Trembley	Jean-Louis Pradel
Alain Quemin	Philippe Régnier
Jérôme Sans	Eric Troncy
Isabelle de Wawrin	

Pour entrer en contact avec ces personnes, il faut envoyer un dossier aux revues spécialisées auxquelles elles sont rattachées. Pour obtenir leurs coordonnées, consulter :

- *Art Diary International*, publication annuelle comprenant les noms et coordonnées des personnes à contacter – artistes, galeries, critiques, institutions culturelles, agents, etc. Des frais sont exigés pour l'inscription dans cet ouvrage de référence international. Une présence dans cet annuaire est fortement recommandée;
- l'Association internationale des critiques d'art (AICA), association regroupant les principaux critiques d'art ayant pour but de promouvoir les disciplines critiques portant sur l'art et de protéger les intérêts moraux et professionnels de ses membres en facilitant les échanges internationaux.

Art Diary International

Giancarlo Politi editor

Tél. : + 39 02 688 73 41

Télé. : + 39 02 6680 12 90

Courriel : politi@interbusiness.itSite Internet : <http://www.artdiarynet.com>**Association internationale des critiques d'art**

a/s Accès local

15, rue Martel

75010 Paris

Tél. : 01 47 70 17 42

Télé. : 01 47 70 17 81

Courriel : office.paris@aica-int.org – publie un annuaire de ses 300 membres en FranceSite Internet : <http://www.aica-int.org> – publie un annuaire de ses 4 300 membres à l'international**10.5 L'argus des fichiers de presse**

L'accès à ces fichiers se fait par abonnement mensuel et par thème.

Courriel : nzaoui@argus-fichiers-presse.frSites Internet : <http://www.argus-fichiers-presse.fr> ;**10.6 Agences de communication par l'art**

Claudine Colin Communication Courriel : ccc@claudinecolin.com
Catherine Dufayet Communication Courriel : catherine.dufayet@wanadoo.fr
Agence Heymann Renoult Courriel : info@heyman-renoult.com
Relations médias : Catherine Philippot Courriel : cathphilippot@photographie.com Site Internet : http://www.photographie.com
Agence Platypus – Jérôme Mauvernay Courriel : platypus@aol.com

* Source : *Le marché des arts visuels en France*, édition de 2002.**Conseils et personnes-ressources**

Voici quelques sites Internet portant sur l'actualité artistique et qui contiennent de l'information sur les marchés et les achats en ligne :

<http://www.artaujourd'hui.com>

<http://http://www.artcomnews.com>

<http://www.artprice.com>

<http://www.gazette-drouot.com>

<http://www.officieldesarts.com>

<http://www.od-arts.com>

<http://www.exporevue.com>

<http://www.paris-art.com>

<http://www.synesthesie.com>

10.7 Communications avec la presse

Au cours d'une exposition collective ou individuelle, il est essentiel de définir une stratégie de communication. Les relations avec la presse doivent se fonder sur un fichier actualisé de journalistes, de critiques d'art, de périodiques et de revues. Il est utile de figurer dans tous les agendas et de pouvoir bénéficier d'un rédactionnel ou d'un article signé d'un critique reconnu. Vous pouvez soit utiliser les services d'un attaché de presse (sa rémunération est généralement onéreuse et sans garantie), soit exploiter vous-même votre fichier fourni par les différents annuaires, guides et revues spécialisées.

L'envoi des dossiers et des communiqués de presse se fait trois mois avant la date de l'exposition prévue. Pour une présence dans l'agenda ou le calendrier, un mois suffit.

10.7.1 Communiqué de presse

Il doit être court et efficace et mentionner les principales informations concernant l'exposition : le lieu, la date, la durée, le ou les artistes exposés et un rédactionnel concis exposant le thème de l'exposition et de l'œuvre. Les communiqués sont en général repris tels quels par les journalistes. Le courrier électronique peut être un mode d'envoi.

10.7.2 Dossier de presse

L'information doit être la plus complète possible et présentée sous forme de dossier envoyé de préférence par la poste. Biographie, parcours du ou des artistes, coupures de journaux, reproductions d'œuvres sous forme de diapos, ekts ou cédéroms sont les bienvenus. Ne pas oublier, après l'envoi, de relancer par téléphone les personnes contactées afin de s'assurer que les documents ont bien été reçus.

11. LOGISTIQUE ET HONORAIRES

11.1 Transports et transitaires

Pour le transport d'œuvres d'art à l'étranger destinées à une exposition dans une galerie ou une foire commerciale, il importe de dresser un budget bien équilibré. Soit que l'artiste ou la galerie le fassent par leurs propres moyens, soit qu'ils utilisent un transitaire.

11.1.1 Transport d'œuvres d'art originales par un transitaire

Le transitaire peut effectuer une prise en charge globale de votre marchandise aller-retour Canada-France-Canada. Pour diminuer les coûts, il est recommandé de prendre ce transitaire à partir de la France.

Au départ du pays d'origine, il est préférable de faire affaire avec un correspondant sur place pour l'emballage, l'enlèvement, le transport des œuvres vers l'aéroport et le transport aérien. Ainsi, le transitaire français exécutera les opérations suivantes :

- le transit douanier entre l'aéroport en France et l'entrepôt sous douane;
- le transport entre l'aéroport et l'entrepôt;
- les formalités de dédouanement;
- les engagements cautionnés;
- la livraison sur le site;
- le déballage et l'installation.

Et au retour :

- l'enlèvement des œuvres;
- le réemballage des œuvres;
- les formalités à la douane française;
- la livraison à l'aéroport.

TRANSITAIRES ACCRÉDITÉS PAR LE BUREAU DES DOUANES EN FRANCE	AUTRES TRANSPORTEURS SUGGÉRÉS
<p>André Chenue S.A. 5, boulevard Ney 75018 Paris Tél. : 01 53 26 68 52 Téléc. : 01 40 37 22 28 Courriel : commercial@chenue.com Personnes-ressources : Marie-Dominique Capillon et Valérie Abrial</p>	<p>ABX logistics (anciennement Dubois International) Département Art et Spectacles 62, boulevard Ney 75018 Paris Tél. : 01 44 65 16 01/ 02 /03 Téléc. : 01 44 65 16 00 Courriel : log.spectacles@abxlogistics.fr Personne-ressource : Françoise Bodevin</p>
<p>L.P. Art 29, boulevard Ney 75018 Paris Tél. : 01 55 26 14 14 Téléc. : 01 55 26 14 10 Courriel : info@lpart.fr Personne-ressource : Xavier Irigaray</p>	<p>ART TRANSIT 2, rue de Miromesnil 75008 Paris Tél. : 01 44 56 98 00 Téléc. : 01 44 56 98 19 Courriel : contact@art-transit.com</p>
	<p>TMH 29, avenue Béthunes 95310 Saint Ouen l'Aumône Tél. : 01 34 49 90 00 Téléc. : 01 34 40 90 01 Courriel : mortelette@wanadoo.fr Personne-ressource : Hervé Mortelette</p>

11.2 Douane, modalités et formalités

Toute œuvre d'art originale entrant dans un pays est soumise à des formalités de dédouanement. Il est indispensable de connaître le fonctionnement et la pratique à suivre afin de s'acquitter de ces modalités lors d'une importation temporaire pour une exposition ou une foire commerciale. Il en existe deux types : l'importation temporaire d'œuvres d'art en vue d'une exposition sans vente avec retour obligatoire, qui s'effectue sous carnet ATA ou sous déclaration douanière d'admission temporaire, et l'importation temporaire d'œuvres d'art en vue d'une exposition avec vente éventuelle, qui s'effectue sous déclaration douanière d'admission temporaire.

11.2.1 Importation temporaire d'œuvres d'art sous carnet ATA

Grâce à la convention signée entre la France et le Canada, l'artiste ou la galerie peut utiliser un carnet ATA (admission temporaire/temporary admission) pour l'exportation (la réimportation) et l'admission temporaires des œuvres. Ces œuvres doivent être uniquement destinées à l'exposition sans revente et avec retour obligatoire.

Le carnet ATA est offert dans les chambres de commerce et d'industrie du pays d'origine et il est valable pour une période d'un an à compter de sa date d'émission. Il doit être rempli par l'utilisateur et visé par la chambre de commerce qui le délivre et les autorités douanières. Il comporte plusieurs feuillets à remplir avec soin :

- liste générale – désignation des œuvres (nom de l'artiste, titre, date, technique, dimensions et valeur commerciale hors taxes);
- feuillet Exportation temporaire – à faire viser par la douane à la sortie du pays d'origine;
- feuillet Importation temporaire – à faire viser par la douane à l'entrée en France;
- feuillet Réexportation – à faire viser par la douane à la sortie de la France;
- feuillet Réimportation – à faire viser par la douane au retour;
- feuillet Transit.

Pour les œuvres destinées aux foires et aux expositions, il faut ajouter au carnet de base quatre feuillets de transit, les formalités devant être remplies au Bureau des douanes présent sur les lieux mêmes de la manifestation.

Carnet ATA à obtenir auprès de votre organisme garant :

Chambre de commerce du Canada

Division Carnet ATA

350, rue Sparks, pièce 501

Ottawa (Ontario) K1R 7S8

Canada

Tél. : 1 613 238 40 00

Télec. : 1 613 238 76 43

Personne-ressource : Robert J. Keyes

Courriel : bkeyes@chamber.ca

Site Internet : <http://www.chamber.ca>

11.2.2 Importation temporaire d'œuvres d'art sous déclaration douanière d'admission temporaire – Conditions d'attribution de l'admission temporaire

Les œuvres en question importées par des négociants qui les destinent à la revente peuvent être placées sous le régime de l'admission temporaire en exonération totale pour exposition et vente éventuelle. Le délai de séjour des œuvres est limité à six mois, mais des prorogations sont possibles.

Documents à fournir par la galerie canadienne

Pour l'admission temporaire :

- facture pro forma adressée au destinataire reprenant le détail des œuvres et le motif de l'importation temporaire (pour exposition et vente éventuelle, ou pour exposition uniquement avec retour obligatoire);
- liste de colisage (nombre de caisses, dimensions, poids, contenu de chaque caisse);
- deux jeux de photos de chaque œuvre.

Pour la mise à la consommation :

- facture définitive adressée à l'acheteur reprenant le détail des œuvres vendues.

Documents à fournir par l'importateur

Pour l'admission temporaire :

- demande adressée au Receveur des douanes sollicitant l'importation temporaire des œuvres d'art en précisant le motif, la date et le lieu de l'exposition.

Pour la mise à la consommation :

- demande adressée au Receveur des douanes sollicitant l'importation définitive des œuvres d'art vendues.

Avant d'effectuer les formalités douanières de mise à la consommation, l'acquéreur devra acquitter la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) auprès de l'administration des Douanes. Le taux de la TVA appliqué aux œuvres d'art originales importées est de 5,5 %. Pour les photographies, si elles ne sont pas conformes à la réglementation sur les œuvres d'art originales, elles seront considérées comme multiples et, à ce titre, soumises à une TVA de 19,6 %. L'acquittement de l'admission temporaire se fait :

- soit par la réexportation des œuvres,
- soit par leur mise à la consommation, si vente il y a, avec paiement de la TVA de 5,5 % sur la valeur de l'œuvre + 1/1 000. Pour les photographies, les droits de douane sont de 1,2 %. Cette TVA doit être versée à l'administration des Douanes au moment des formalités par l'acquéreur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser aux établissements suivants :

Bureau des Douanes

Paris-République
11, rue Léon Jouhaux
75010 Paris
Tél. : 01 40 40 60 24
Personne-ressource : Madame Neagu

Centre de renseignements réglementaires douaniers de Paris

Ministère des Finances
84, rue d'Hauteville
75010 Paris
Tél. : 0825 30 82 63
Courriel : crd-ile-de-france@douane.finances.gouv.fr

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Direction générale des douanes et droits indirects
Bureau de l'information et de la communication – Douanes
23 bis, rue de l'Université
75007 Paris
Tél. : 01 40 04 04 04
Télé. : 01 44 63 25 25
Site Internet : <http://www.douane.gouv.fr>

12. VENTE D'ŒUVRES D'ART ORIGINALES

12.1 Honoraires et droits

Lors de la vente d'une œuvre d'art originale par un galeriste ou dans le cadre d'une vente aux enchères, l'artiste perçoit des droits. Il existe différentes formes de droits.

12.1.1 Droit d'auteur

Le droit d'auteur fait partie des droits de « propriété littéraire et artistique ». Il permet à l'artiste de donner l'autorisation d'exploiter son œuvre sous différentes formes et de recevoir en contrepartie une rémunération par l'attribution de droits patrimoniaux : droits de reproduction, droits de représentation et droits de suite. Il lui reconnaît aussi un droit moral qui lui permet de protéger son œuvre.

12.1.2 Droit de reproduction

Ce droit permet à l'artiste de montrer au public son œuvre de manière indirecte sous différentes formes et supports : photographie, moulage, etc.

12.1.3 Droit de représentation

Ce droit permet à l'artiste de montrer son œuvre au public par un procédé tel que la télévision.

12.1.4 Droit de suite

Ce droit ne s'applique qu'aux artistes des arts graphiques et plastiques. Il permet à l'artiste de continuer à exercer un contrôle sur l'utilisation de son œuvre après sa vente. L'artiste, ou sa succession, perçoit un pourcentage de 3 % du prix de revente de son œuvre lors d'une vente aux enchères publiques ou par un marchand. Ce pourcentage est à la charge du vendeur et est reversé (déduction faite des frais de gestion des organismes collecteurs) à l'artiste ou à ses ayants droit pendant une période de 70 ans suivant son décès. Le droit de suite est perçu à partir d'une vente minimale de 4 450 \$ [3 000 €]. Il va de 6 000 \$ à 74 000 \$ [4 000 à 50 000 €] à 0,25 % au-dessus de 740 000 \$ [500 000 €]. Le montant total des droits perçus est plafonné à 18 540 \$ [12 500 €]. Le droit de suite n'est transmis qu'à la succession.

12.1.5 Droit moral

Il confère à l'artiste le respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Il est « inaliénable, perpétuel et imprescriptible ». Contrairement aux droits patrimoniaux, l'artiste ne peut y renoncer ou le céder à autrui. Il se transmet à ses héritiers.

12.2 Taxes applicables

Toute œuvre d'art originale entrant dans un pays de l'Union européenne en provenance de pays tiers est soumise à une TVA. En France, le taux de cette taxe est de 5,5 %.

Si l'objet est destiné à la vente, il peut être en importation temporaire en franchise de droits et de taxes, la TVA étant exigible à l'issue de la vente. Le délai de séjour de cette œuvre sous le régime de l'admission temporaire pour exposition ou vente éventuelle est de deux ans au plus et permet de ne pas payer cette taxe si l'objet est acquis par un étranger et est réexporté. La TVA sur les ventes d'œuvres d'art est réglée par l'acheteur.

12.3 Certificats ou expertise

Lors d'une vente d'œuvre originale, un certificat d'authenticité peut être exigé. Il doit comporter la description ou le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur, la date, les dimensions, la technique et toutes les précisions supplémentaires concernant l'objet, comme le numéro de tirage pour un bronze ou son époque pour une photographie. Il est délivré soit par l'artiste lui-même de son vivant, soit par ses ayants droit.

Selon les règles de succession, les ayants droit sont les héritiers ou les personnes ayant acquis des droits du vivant de l'artiste, ou ses légataires testamentaires. Un expert peut aussi être consulté pour authentifier et estimer une œuvre. Ses honoraires sont fixés entre 2 et 3 % du montant de l'estimation.

12.3.1 Liste d'organismes d'experts en art

Chambre européenne des experts-conseils en œuvres d'art (CECOA)

Site Internet : <http://www.cecoa.com>

Chambre européenne des experts en art (CEEA)

Tél. : 01 42 97 53 53

Télec. : 01 42 97 44 56

Chambre nationale d'experts spécialisés (CNES)

Site Internet : experts-cnes@wanadoo.fr

Fédération nationale d'experts professionnels spécialisés en œuvres d'art (FNEPSA)

10, rue de la Paix
75002 Paris
Tél. : 01 42 61 56 08 / 01 40 20 98 98
Courriel : fnepssa@fnepssa.fr
En ligne : Artnet expertises

12.4 Modalités bancaires

Aucune convention bancaire ne peut être mise en place pour une durée de séjour limitée car aucune banque n'ouvre un « compte étranger » pour des non-résidents. L'unique solution est d'être titulaire d'un compte dans une banque au Canada ayant des filiales internationales, notamment en France. Il faut donc se renseigner auprès de son banquier au Canada.

13. VENTES AUX ENCHÈRES

13.1 Commissaires–priseurs et salles de vente

13.1.1 Liste des principales études de commissaires–priseurs

<p>Étude Binoche 5, rue de la Boétie 75008 Paris Tél. : 01 42 65 79 50 Télé. : 01 47 42 87 55</p>	<p>Étude Briest-Poulain-Le Fur Hôtel des ventes du Palais des Congrès de Paris 2, place de la Porte Maillot 75017 Paris Tél. : 01 58 05 06 07 Télé. : 01 58 05 16 28</p>
<p>Étude Cornette de Saint Cyr 44, avenue Kléber 75016 Paris Tél. : 01 47 27 11 24 Télé. : 01 45 53 45 24 Courriel : cornette@auction.fr</p> <p>Cette étude est très active dans le domaine de l'art moderne et contemporain. On peut trouver des œuvres de jeunes artistes peu connus en salle de vente.</p>	<p>Espace Tajan 37, rue des Mathurins 75008 Paris Tél. : 01 53 30 30 30 Télé. : 53 30 30 31 Courriel : info@tajan.com Site Internet : http://www.tajan.com</p>

Pour plus d'informations :

Chambre nationale des commissaires-priseurs

13, rue de la Grange Batelière
75009 Paris
Tél. : 01 47 70 89 33

13.1.2 Grandes salles de vente

<p>Drouot Richelieu 9, rue Drouot 75009 Paris Tél. : 01 48 00 20 20 Site Internet : http://www.drouot.fr</p>	<p>Drouot Montaigne 15, avenue Montaigne 75008 Paris Tél. : 01 48 00 20 80 Site Internet : http://www.drouot.fr</p>
<p>Christie's France SA 9, avenue Matignon 75008 Paris Tél. : 01 40 76 85 66 Téléc. : 01 40 76 85 65 Site Internet : http://www.christies.com</p>	<p>Hôtel Dassault/Artcurial 7, rond-point des Champs-Élysées 75008 Paris Tél. : 01 42 99 20 20 Téléc. : 01 42 99 20 21 Courriel : briestpoulainlefur@artcurial.com Site Internet : http://www.artcurial.com</p>
<p>Sotheby's 76, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris Tél. : 01 53 05 53 05 Téléc. : 01 47 42 22 32 Site Internet : http://www.sothebys.com</p>	

Les ventes aux enchères en France sont aussi un moyen de faire connaître les artistes à un autre type de collectionneurs. Le chiffre d'affaires des commissaires-priseurs en France est en progression depuis cinq ans.

La nouvelle loi de juillet 2001 sur le statut des commissaires-priseurs a provoqué l'entrée sur le marché français de maisons de vente anglo-saxonnes. En effet, les études qui, jusqu'alors, étaient assimilées à un service public sous l'autorité d'un officier ministériel, sont devenues des entreprises privées.

L'aspect positif de la prise de participation dans ces grandes maisons de groupes comme LVMH (Phillips) et Pinault (Christie's) réside dans le potentiel de contacts avec un nouveau réseau de collectionneurs.

Ces maisons mettent aussi en place une nouvelle stratégie de développement fondée sur différentes activités : organisation d'expositions en collaboration avec des galeries, rachat de fonds de galeries, financement de projets d'artistes.

En 2001, Sotheby's, Christie's et Phillips ont obtenu 79 % des enchères d'œuvres d'art dans le monde.

13.2 Procédure pour la mise en vente aux enchères d'une œuvre d'art

Il suffit de contacter soit l'étude du commissaire-priseur dont les ventes semblent intéressantes, soit une salle de ventes, et de présenter l'œuvre à estimer. Ensuite, il faut indiquer le prix de réserve (prix minimal arrêté avec le vendeur en dessous duquel le bien ne peut être vendu); si ce prix n'est pas atteint, l'objet est retourné et peut être remis en vente. Il faut signer un reçu, appelé « requête de vente » ou « réquisition de vente », qui, à l'issue de la vente, permet de percevoir le montant de l'adjudication, déduction faite des frais.

Les frais de vente peuvent atteindre jusqu'à 22 % et peuvent être négociables avant la vente. Ces frais comprennent :

- les frais de vente courants;
- les honoraires du commissaire-priseur, le catalogue, la publicité, des photos, la vente (dépôt, garde, présentation du lot et suivi de la vente) et l'assurance;
- les frais occasionnels (transport, frais d'expert, TVA, droits de suite, restauration).

Pour l'achat d'une œuvre d'art en vente aux enchères, l'acheteur paie, en plus de l'adjudication, le prix principal augmenté des frais juridiques, soit 10,854 %. Les frais de transport sont aussi à sa charge.

Au moment de la vente, l'acquéreur hors UE doit signaler son intention d'exporter; il dispose de 30 jours pour produire les documents indispensables à l'exportation.

L'expert et le commissaire-priseur sont conjointement responsables et s'engagent personnellement sur leurs ventes pour une durée de 10 ans.

13.3 Vente par Internet

Le taux de commission est inférieur à 5 %, ce qui rend ce mode de vente avantageux par rapport aux modes traditionnels. En revanche, il existe toujours des problèmes non résolus de sécurisation des transactions, de confidentialité et d'expertise. Voici quelques sites Internet de vente aux enchères :

<http://www.iencheres.com>

<http://auctions.yahoo.com>

<http://www.e-Bay.com> (Great Collections)

<http://www.icollector.com>

Site de la maison de vente aux enchères Sotheby's

<http://www.sothebys.com>

Site pour suivre les annonces des ventes à venir et le résultat des adjudications :

<http://www.artprice.com>

Site des ventes aux enchères publiques françaises (catalogues, résultats) :

<http://www.auction.fr>

Site du magazine d'actualité de l'art, services, calendrier, résultats de ventes :

<http://www.gazette-drouot.com>

14. ACCUEIL, RÉSIDENCES ET HÉBERGEMENT

14.1 Généralités

Depuis 1996, le nombre de résidences d'artistes a beaucoup augmenté, et ce, dans toutes les régions de France; elles sont passées de 40 à 100 environ. Ce type de service s'adresse à tout artiste plasticien français ou étranger.

Chaque structure a son fonctionnement propre, ses règles spécifiques et peut ne pas comporter d'hébergement. Pour choisir la formule la mieux adaptée à tel ou tel artiste, la consultation du guide *Résidences d'artistes en France* et du site Internet du Centre national des arts plastiques est fortement conseillée. Une prise de contact téléphonique direct avec le responsable du lieu choisi est toujours recommandée.

Afin de pouvoir bénéficier d'un lieu de travail, d'un logement, d'une assistance technique et d'une aide financière, il faut constituer un dossier de recrutement regroupant les informations suivantes :

- le projet de l'artiste;
- sa biographie, avec mention de sa connaissance de la langue française, au moins parlée;
- des documents sur son travail (photos, etc.);
- une lettre de motivation;
- les dates du séjour ou sa durée.

Parfois, certains artistes étrangers peuvent être invités directement par le ou les responsables des résidences, en fonction d'affinités artistiques ou de relations préétablies.

Le guide *Résidences d'artistes en France* est l'outil indispensable. Il comporte toutes les coordonnées et informations pratiques sur ces lieux et coûte 13 \$ [9 €].

Éditions 00h00

24, rue Feydeau

75002 Paris

Tél. : 01 42 36 61 61

Télec. : 01 42 36 83 34

Site Internet : <http://www.00h00.com> (pour le téléchargement d'un guide payant)

Un autre guide utile est *L'annuaire de l'art contemporain 2002* recensant 1 000 lieux de diffusion et de ressources pour l'art contemporain en France (y compris toutes les résidences d'artistes); on peut le consulter sur le site Internet du Centre national des arts

plastiques à l'adresse <http://www.cnap.fr>. Le téléchargement de l'annuaire coûte 9 \$ [6 €] et on peut obtenir un exemplaire papier pour la somme de 43 \$ [29 €].

14.2 Résidences en Île-de-France

Elles sont au nombre de huit. Seuls la Cité internationale des arts, La Caserne et le CREDAC proposent un hébergement. La référence à Paris *intra-muros* demeure la Cité internationale des arts qui accueille et héberge des artistes du monde entier depuis 1965. Pour cette résidence, il existe deux lieux :

- Rue de l'Hôtel-de-ville, face à l'île Saint-Louis, métro Pont Marie
- Rue Norvins à Montmartre, métro Abbesses/Lamarck Caulaincourt

Quinze mille artistes ont déjà bénéficié des 297 ateliers existants. La durée de séjour est de deux mois à un an au maximum (renouvelable une fois).

- Espace de travail : ateliers-logements meublés (incluant les draps de lit, etc.) de 20 à 40 m² comprenant une kitchenette et une salle de bain en fonction des disciplines choisies.
- Montant moyen des prestations : 417 \$ [281 €].

Le dossier de candidature est présenté soit par le pays ou l'institution, soit par l'artiste lui-même directement à la Cité internationale des arts, lequel sera transmis à des commissions d'admission en fonction de la discipline de l'artiste (arts plastiques, photographie, vidéo, musique ou danse).

Dates des commissions : Arts plastiques : février, juin, octobre
Photographie : avril, novembre

Cité internationale des arts

18, rue de l'Hôtel-de-Ville

75180 Paris Cedex 04

Tél. : 01 42 78 71 72

Télec. : 01 42 74 36 93

Site Internet : <http://www.citedesartsparis.net>

Responsable : Madame Brunau

Le programme « Les Inclassables » s'inscrit dans des accords d'échanges franco-québécois. Les disciplines concernées sont les arts visuels et les arts de la scène. Les candidats doivent être des artistes français ou étrangers résidant depuis au moins cinq ans en France. La durée de séjour est de six mois de janvier à juin ou de juillet à décembre. La date limite de dépôt des dossiers auprès de l'Association française

d'action artistique est fixée début juillet et la réponse est adressée uniquement par courrier.

Les Inclassables – AFAA

Tél. : 01 53 69 83 00

Télec. : 01 53 69 33 00

Courriel : lucie.portehaut@afaa.asso.fr

Site Internet : <http://www.afaa.asso.fr>

14.2.1 Nature de l'aide pour le Québec

- L'AFAA attribue une indemnité de séjour de 11 300 \$ [7 600 €].
- L'OFQJ prend en charge une indemnité complémentaire et un billet d'avion Paris-Montréal aller-retour.
- Le CALQ met à disposition le Studio Cormier, qui comprend une partie habitation meublée et une partie atelier de 67 m².

OFQJ

11, passage de l'Aqueduc

93200 Saint-Denis

Tél. : 01 49 33 28 50

Site Internet : <http://www.ofqj.org>

Responsable : Jany de Chambrun

CALQ

500, place d'Armes

Montréal (Québec) H2Y 2W2

Tél. : 001 514 864 33 50

Sites Internet : <http://www.calq.gouv.qc.ca>

http://www.villa-arson.org/centre_dart/residences/

Responsable : Francine Royer

14.2.2 Nature de l'aide pour la France

- Des lieux d'accueil et de production sont proposés aux artistes québécois choisis en fonction de la nature de leurs projets.

14.2.3 Autres résidences en Île-de-France

<p>Credac Tél. : 01 49 60 25 06 Télé. : 01 49 60 25 07 Courriel : credac@worldnet.fr Site Internet : http://www.credac-and-co.com Responsable : Claire Le Restif</p>	<p>Unesco-Aschberg Fonds international pour la promotion de la culture 1, rue Miollis 75015 Paris Courriel : Dir.aschberg@unesco.org</p>
<p>Villa Medici hors les murs – AFAA Tél. : 01 53 69 83 00 Télé. : 01 53 69 33 00 Courriel : lucie.portehaut@afaa.asso.fr Site Internet : http://www.afaa.asso.fr</p>	

14.3 Résidences régionales

Elles sont au nombre de 88, dont 13 accueillent des artistes étrangers et procèdent à des échanges avec eux.

Aquitaine	<p>Association Pollen, artistes en résidence à Monflanquin Tél. : 05 53 36 54 37 Télé. : 05 53 36 54 35 Courriel : artistes.en.residence.monflanquin@wanadoo.fr</p> <p>Image/Imatge, photographie Tél : 05 59 69 13 56 Télé. : 05 59 69 41 12 Courriel : info@image-imatge.org Site Internet : http://www.image-imatge.org</p>
Bourgogne	<p>Musée Nicéphore Niepce Tél. : 03 85 48 41 98 Télé. : 03 85 48 63 20 Courriel : contact@museeniepce.com Site Internet : http://www.museeniepce.com</p>
Centre	<p>Atelier Calder Tél. : 02 47 45 29 29 Courriel : atelier.calder@wanadoo.fr</p>

Champagne Ardenne Aube	Camac Tél. : 03 25 39 20 61 Télé. : 03 25 39 20 61 Courriel : camac@camac.org Site Internet : http://www.camac.org
Languedoc- Roussillon Herault	Villa Saint-Clair Tél. : 04 67 74 37 07 Télé. : 04 67 74 95 36 Courriel : villastclair@free.fr
Lorraine-Moselle	Ateliers internationaux d'Alsace et de Lorraine (Association Acte) Tél. : 03 87 24 41 41 Télé. : 03 87 24 40 36
Normandie Manche	Centre régional de la photographie de Cherbourg-Octeville Tél. : 02 33 22 99 23 Télé. : 02 33 22 96 66 Courriel : crco@wanadoo.fr
Provence- Alpes-Côte d'Azur Bouches-du-Rhône	The Camargo Foundation Tél. : 04 42 01 11 57 Site Internet : http://www.camargofoundation.org Centre interculturel de pratiques, recherches et échanges transdisciplinaires (Cypres) Tél. : 04 91 08 21 71 Site Internet : http://www.cypres.asso.fr Triangle France, Friche belle de mai Tél. : 04 91 11 42 44 Site Internet : http://www.lafriche.org/triangle
Rhône-Alpes Drôme	Art 3 Tél. : 04 75 55 31 24 Télé. : 04 75 55 01 42 Courriel : art3.valence@wanadoo.fr Moly-Sabata Tél. : 04 74 84 28 47

14.4 Aide à l'hébergement

Des aides financières à l'hébergement peuvent être obtenues auprès du ministère des Affaires étrangères à l'adresse suivante :

Association française d'action artistique

1 bis, avenue de Villars

75327 Paris Cedex 7

Tél. : 01 53 69 83 00

Télec. : 01 53 69 33 00

Site Internet : <http://www.afa.asso.fr>

Mis en place par le Cagac et soutenu par le Département des affaires européennes et internationales du ministère de la Culture et de la Communication, le site <http://www.artistes-etrangers.com> met à la disposition des artistes et des professionnels étrangers en France des informations à caractère juridique, fiscal ou social fiables et très utiles pour leurs démarches administratives ultérieures.

Pour ce qui est du Canada, on peut obtenir de plus amples informations sur l'aide à l'hébergement auprès du Conseil des Arts du Canada.

Nous présentons ci-après quelques adresses utiles de sites Internet pour se loger à Paris et être au cœur de l'action. Ces sites regroupent les hôtels en fonction des quartiers et de leur catégorie, ainsi que les résidences hôtelières.

Sites comportant un guide d'hôtels pour gens d'affaires :

<http://www.voyages-d-affaires.com/>

Les deux sites qui suivent présentent un choix d'hôtels dans toute la France, ainsi qu'une description de la région et des précisions sur les musées, les transports et les salons.

<http://www.citadines.com>

<http://www.hotels.fr>

Tarifs hôteliers moyens

	<u>Hôtel 3 étoiles</u>	<u>Hôtel 2 étoiles</u>
Chambre simple	178 \$ [120 €]	119 \$ [80 €]
Chambre double	193 \$ [130 €]	148 \$ [100 €]

15. OUVRIR UNE GALERIE EN FRANCE

Certains marchands d'art souhaiteront ouvrir leur propre galerie en France. Il n'existe pas de contraintes particulières à cet égard.

15.1 Registre du commerce et des sociétés

Le droit français prévoit plusieurs types de sociétés commerciales :

- la SNC (société en nom collectif),
- l'EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée),
- la SARL (société à responsabilité limitée),
- la SA (société anonyme).

La SARL convient davantage aux petites entreprises. Pour cela, Il faut s'inscrire au Registre du commerce et des sociétés (RCS) auprès du :

Grefe du Tribunal de commerce

1, quai de Corse

75181 Paris Cedex 4

Tél. : 01 44 41 54 54

Site Internet : http://www.greffier-de-tribunal-de-commerce.fr/fiches/le_registre_du_commerce_et_des_slbis.htm

À cette fin, les demandes d'inscription sont reçues au Centre de formalités des entreprises (CFE) dont dépend géographiquement l'entreprise. Dans le cas d'une galerie d'art, il faut s'adresser à l'organisme suivant :

Chambre de commerce et d'industrie

Bourse de Commerce

2, rue de Viarmes

75001 Paris

Tél. : 01 53 40 48 48 ou 46 00

Site Internet : <http://www.ccip.fr>

15.2 Visa et carte de commerçant

Pour exploiter personnellement une galerie d'art en France, un visa de longue durée est obligatoire. On doit déposer simultanément une demande de carte de commerçant et une demande de visa de long séjour. Pour plus de renseignements à ce sujet, consulter le site Internet de l'Ambassade de France au Canada.

<http://www.diplomatie.fr/venir/visas/doc.asp?doc=33&langue=français&PaysPostes=397>

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie fournit des informations sur les conditions d'attribution de la carte d'identité de commerçant étranger.

<http://www.finances.gouv.fr/formulaires/DECAS/ident/nident.htm>

15.3 Formalités bancaires

Renseignements et documents à fournir pour l'ouverture d'un compte :

- numéro d'identification de SIREN (toute entreprise est identifiée par un numéro unique d'identification : le SIREN) et numéro de SIRET (le numéro SIRET® identifie l'établissement d'une entreprise en tant qu'entité géographiquement localisée; il est donc modifié si l'établissement change d'adresse);
- état civil pour une affaire personnelle;
- statuts pour une société;
- inscription au Registre de commerce et des sociétés ou au Registre des métiers – pouvoirs des mandataires sociaux;
- procuration(s) éventuelle(s);
- dans le cas d'un ressortissant étranger, on peut exiger le passeport et le visa et une preuve de domicile (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement, etc.).

Pour en savoir plus, on peut se reporter au document de référence fort utile publié par la Fédération bancaire française.

<http://www.fbf.fr/Web/Internet/Intermain.nsf/Cat3?ReadForm&RestrictToCategory=59PEBN>

15.4 Avis juridiques et comptables

Il est fortement conseillé de retenir les services d'un avocat et d'un comptable pour ouvrir une galerie en France. Il existe plusieurs cabinets d'avocats et de comptables en France. Plusieurs sont inscrits au répertoire de la Chambre de commerce France-Canada (CCFC) à Paris. Vous pouvez obtenir la liste des membres inscrits en vous procurant le *Guide des affaires franco-canadiennes 2003-2004* en communiquant avec la CCFC à l'adresse suivante :

Chambre de commerce France-Canada

9, avenue Franklin D. Roosevelt

75008 Paris

Tél. : 01 43 59 32 38

Télec. : 01 42 56 25 62

Site Internet : <http://www.cfc-france-canada.com/>

Les conventions comptables varient sensiblement entre le Canada et la France. Là encore, certains cabinets de comptabilité et de gestion canadiens sont installés en France et inscrits à la Chambre de commerce France-Canada. On peut également consulter le site Internet du Conseil supérieur des experts-comptables de la France.

<http://www.experts-comptables.fr/>

15.5 Autres sources d'informations utiles

- Agence pour la création d'entreprises : <http://www.apce.com/>
- Infogreffe : <http://www.infogreffe.fr/>
- Cagec : <http://www.artistes-etrangers.com>

16. PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES

16.1 Contacts et relais officiels pour le Canada

<p>Ministère des Affaires étrangères Programme Promotion des arts 125, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G2 Site Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca/arts/promo-fr.asp</p>	<p>Conseil des Arts du Canada 350, rue Albert Ottawa (Ontario) K1P 5V8 Site Internet : www.canadacouncil.ca/home-f.htm</p>
<p>Ministère du Commerce international Programme Expansion du commerce, Arts et industries culturelles 125, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G2 Site Internet : http://www.dfait-maeci.gc.ca/arts/divel-fr.asp</p>	<p>Ambassade du Canada 35-37, avenue Montaigne 75008 Paris Tél. : (011-33) 1 44 43 29 00 Téléc. : (011-33) 1 44 43 29 98 Courriel : france-td@international.gc.ca Site Internet : http://www.international.gc.ca/canadaeuropa/france/</p>
<p>Ambassade de France au Canada 42, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1M 2C9 Tél. : (613) 789-1795 Téléc. : (613) 789-0279 Site Internet : http://www.ambafrance-ca.org</p>	<p>Centre culturel canadien 5, rue de Constantine 75007 Paris Tél. : (011-33) 1 44 43 21 90 Téléc. : (011-33) 1 44 43 21 99 Site Internet : http://www.canada-culture.org</p>
<p>Ministère du Patrimoine canadien Direction du développement du commerce et de l'investissement Programme Routes commerciales 25, rue Eddy, 13^e étage Gatineau (Québec) K1A 0M5 Tél. : (819) 994 0440 Téléc. : (819) 997 5367 Courriel : traderoutescommerciales@tch.gc.ca Site Internet : http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/routes/index_f.cfm</p>	

16.2 Programmes et services fédéraux venant en aide au secteur des arts plastiques au Canada

16.2.1 Aide aux galeristes professionnels canadiens en art contemporain (programme pilote)

Tél. : 1 800 263-5588, poste 5268 (sans frais)

(613) 566-4414, poste 5268

Télec. : (613) 566-4332

Site Internet : <http://www.canadacouncil.ca/subventions/artsvisuels/vash26-f.asp>

16.2.2 Aide aux organismes d'arts visuels, de métiers d'art et d'architecture

Tél. : 1 800 263-5588, poste 4095 (sans frais)

(613) 566-4414, poste 4095

Télec. : (613) 566-4332

Site Internet : <http://www.canadacouncil.ca/subventions/artsvisuels/vash24-f.asp>

16.2.3 Programme de promotion de la diffusion

Tél. : 1 800 263-5588, poste 4118 (sans frais)

(613) 566-4414, poste 4118

Télec. : (613) 566-4332

Site Internet : <http://www.canadacouncil.ca/subventions/diffusion/oush01-f.asp>

16.2.4 Subventions de création/production et subventions de voyage aux artistes professionnels – arts visuels

Tél. : 1 800 263-5588 (sans frais)

(613) 566-4414, poste 5265 (pour artistes établis et à mi-carrière)

(613) 566-4414, poste 5094 (pour artistes en début de carrière)

Télec. : (613) 566-4332

Site Internet : <http://www.canadacouncil.ca/subventions/artsvisuels/vash06-f.asp>

16.2.5 Bourses pour les artistes et professionnels étrangers

<http://www.ambafrance-ca.org>

16.3 Contacts et relais officiels pour la France

<p>Ministère de la Culture et de la Communication 3, rue de Valois 75001 Paris Tél. : 01 40 15 80 00 Télé. : 01 40 15 80 72 Site Internet : http://www.culture.gouv.fr</p> <p>Centre de ressources du Centre national des arts plastiques Tél. : 01 40 15 73 04 Télé. : 01 40 15 74 34 Courriel : silvanareggiardo@culture.gouv.fr Site Internet : http://www.cnap.culture.gouv.fr Personne-ressource : Silvana Reggiardo</p> <p>Département des affaires européennes et internationales 182, rue Saint-Honoré Tél. : 01 40 15 80 00 Télé. : 01 40 15 37 40 / 41</p> <p>Direction régionale des affaires culturelles – Île-de-France 98, rue de Charonne 75011 Paris Tél. : 01 56 06 50 00 Télé. : 01 56 06 52 48 Directeur : Jean-François de Canchy Conseillers arts plastiques : Jean-Yves Bobe Tél : 01 56 06 50 12 Courriel : jean-yves.bobe@culture.gouv.fr Isabelle Vierget-Rias Tél. : 01 56 06 50 13 Site Internet : http://www.culture.fr/culture/regions/dracs/idf</p> <p>DRAC et conseillers en arts plastiques Site Internet : http://www.cnap.fr</p> <p>Fonds régionaux d'art contemporain Site Internet : http://www.cnap.fr</p>	<p>Association française d'action artistique Ibis, avenue de Villars 75327 Paris Cedex 07 Tél. : 01 53 69 83 00 Télé. : 01 53 69 33 00 Courriel : info@afaa.asso.fr Site Internet : http://www.afaa.asso.fr Directeur : Olivier Poivre d'Arvor Personne-ressource : Jean-Christophe Olier</p> <p>Délégation aux arts plastiques 3, rue de Valois 75001 Paris Tél. : 01 40 15 73 28 Télé. : 01 40 15 74 99 Site Internet : http://www.cnap.culture.gouv.fr Délégué : Olivier Kaepelin</p> <p>Direction des musées de France 6, rue des Pyramides 75001 Paris Tél. : 01 40 15 34 51 Télé. : 01 40 15 36 50 Site Internet : http://www.culture.fr/culture/dmf.htm Directrice : Francine Mariani-Ducray</p> <p>Fonds national d'art contemporain 70, voie des Sculpteurs 92 800 Puteaux Tél. : 01 46 93 02 50 Télé. : 01 49 00 01 12 Courriel : joaquina.andre@culture.gouv.fr Site Internet : http://www.fnac.culture.gouv.fr Directeur : Claude Allemand-Cosneau</p> <p>Musée national d'art moderne Centre de création industrielle Centre Georges-Pompidou 75 191 Paris Cedex 04 Tél. : 01 44 78 12 33 Télé. : 01 44 78 12 18 Site Internet : http://www.centrepompidou.fr Directeur : Bruno Racine</p>
--	--

17. SITES INTERNET UTILES

<p>Assurances</p> <p>http://www.axa.fr http://www.assurances.generali.fr/ http://www.grassavoye.com</p>	<p>Collectifs</p> <p>Galleries associatives http://www.art-immanence.org http://www.attitudes.ch http://www.icono.org/glassbox http://www.tram-art.org</p> <p>Friches http://www.lafriche.org http://www.artfactories.net http://www.teh.net</p>
<p>Fondations</p> <p>Fondation Altadis http://www.altadis.com</p> <p>Caisse Dépôts et Consignation http://www.caissedesdepots.fr</p> <p>Fondation Cartier http://www.fondationcartier.com</p> <p>Fondation Colas http://www.fondationcolas.com</p> <p>Fondation d'entreprise espace écureuil art contemporain http://www.caisseepargne-art-contemporain.fr</p> <p>Espace EDF Electra http://www.edf.fr</p> <p>Fondation de France http://www.fdf.org</p> <p>Fondation Gaz de France http://www.gazdefrance.com</p> <p>Fondation Hewlett-Packard http://www.fondation-hpf.com</p>	<p>Galleries virtuelles/agendas/annuaires</p> <p>Galleries virtuelles http://www.gomipark.com http://www.galart.com http://www.denoirmont.com http://www.artcom.tm.fr http://www.daviot.net</p> <p>Agenda d'art contemporain http://www.agendaexpo.com/</p> <p>Programme des vernissages et plan des galleries http://www.associationdesgalleries.org</p> <p>Guide des galleries d'art Paris-régions http://www.billart.org</p> <p>Programme vernissages « Galleries Mode d'emploi » http://www.espacepaulricard.com/artsidere.html http://www.espacepaulricard.com</p> <p>Agenda d'art contemporain http://itinerairebisparis.free.fr http://www.officieldesarts.com</p> <p>Édition en ligne de livres sur l'art http://www.00h00.com</p>

<p>Fondation Icar http://www.icarfoundation.org</p> <p>Fondation Maeght http://www.fondation-maeght.com</p> <p>MontmArtFund http://www.montmartfund.org</p> <p>Espace Paul Ricard http://www.espacepaulricard.com</p> <p>Société Générale http://www.socgen.com/mag</p> <p>Fondation CCF pour la photographie http://www.ccf.com</p> <p>Fondation Hachette http://www.fondation-hachette.org</p> <p>Fondation d'entreprise NSM Vie/Abn –Amro http://www.nsm-vie.fr</p>	<p>Annuaire des critiques d'art http://www.aica-int.org</p> <p>Argus des fichiers de la presse http://www.argus-fichiers-presse.fr</p> <p>Annuaire de l'art contemporain http://www.cnap.fr</p>
<p>Hébergement</p> <p>Résidences d'artistes http://www.afa.asso.fr http://www.camac.org http://www.camargofoundation.org http://www.citedesartsparis.net http://www.cnap.fr http://www.credac-and-co.com http://www.cypres.asso.fr http://www.image-imatge.org http://www.lafriche.org/triangle http://www.villa-arson.org/centre_dart/residences/ http://www.museeniepce.com http://www.ofqi.org</p> <p>Sites pour galeristes http://www.voyages-d-affaires.com/ http://www.citadines.com http://www.hotels.fr</p>	<p>Organismes privés</p> <p>Admical, carrefour du mécénat d'entreprise http://www.admical.org</p> <p>Association internationale des critiques d'art http://www.aica-int.org</p> <p>Agence pour la création d'entreprise http://www.apce.com</p> <p>Chambre européenne des experts-conseils en oeuvres d'art http://www.cecoa.com</p> <p>Fédération bancaire française http://www.fbf.fr/Web/Internet/Intermain.nsf/Cat3?ReadForm&RestrictToCategory=59PEBN</p> <p>Organismes publics</p>

<p>http://www.vivreaparis.com</p> <p>Accueil des artistes étrangers en France http://www.artistes-etrangers.com</p>	<p>Ambassade de France au Canada http://www.diplomatie.fr/venir/visas/doc.asp?doc=33&langue=français&PaysPostes=397</p> <p>Chambre de commerce du Canada http://www.chamber.ca</p> <p>Chambre de commerce France-Canada http://www.cfc-france-canada.com/</p> <p>Chambre de commerce et d'industrie http://www.ccip.fr</p> <p>Conseil supérieur des experts-comptables de France http://www.experts-comptables.fr</p> <p>Grefe du Tribunal de commerce http://www.greffier-de-tribunal-de-commerce.fr/fiches/le_registre_du_commerce_et_de_s_s1bis.htm</p> <p>Infogrefe http://www.infogrefe.fr</p> <p>Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie http://www.finances.gouv.fr/formulaires/DECAS/ident/nident.htm</p> <p>Formalités douanières http://www.douane.gouv.fr http://www.minefi.gouv.fr</p>
<p>Institutions publiques</p> <p>Ministère des Affaires étrangères http://www.afa.asso.fr</p> <p>Centre national des arts plastiques en France http://www.cnap.fr</p> <p>Centre de ressources du CNAP http://www.cnap.culture.gouv.fr</p>	<p>Presse et communication</p> <p>ARTFORUM http://www.artforum.com</p> <p>Art Press http://www.artpress.com</p> <p>Art Diary International http://www.artdiarynet.com</p>

<p>Congrès interprofessionnel de l'art contemporain http://www.cipac.net</p> <p>Centres d'art http://www.d-c-a.org</p> <p>Direction des musées de France http://www.culture.fr/culture/dmf.htm</p> <p>Direction régionale des affaires culturelles IDF http://www.culture.fr/culture/regions/dracs/idf/ Fond National d'Art Contemporain http://www.fnac.culture.gouv.fr</p> <p>Centre Georges-Pompidou http://www.centrepompidou.fr</p> <p>Le Plateau http://www.fracidf-leplateau.com</p> <p>Palais de Tokyo http://www.palaisdetokyo.com</p> <p>Videomuseum http://www.videomuseum.fr</p>	<p>Le Figaro http://www.lefigaro.fr</p> <p>Libération http://www.liberation.com</p> <p>Les Inrockuptibles http://www.lesinrocks.com</p> <p>Le Monde http://www.lemonde.fr</p> <p>Le Nouvel Observateur http://www.nouvelobs.com</p>
<p>Salons</p> <p>MAC 2000 http://www.mac2000-art.com</p> <p>Salon d'Automne http://www.salon-automne-paris.com</p> <p>Salon européen des jeunes créateurs http://www.ville-montrouge.fr http://www.sejc.com</p> <p>Salon de la jeune création http://www.jeunecreation.org</p> <p>Festivals d'art</p> <p>Rencontres internationales de la photographie http://www.rencontres-arles.com</p>	<p>Ventes aux enchères</p> <p>Annonces des ventes à venir et résultats des adjudications http://www.artprice.com</p> <p>Ventes aux enchères publiques françaises (catalogues, résultats) http://www.auction.fr</p> <p>Magazine d'actualité de l'art, services, calendrier, résultats de ventes http://www.gazette-drouot.com</p> <p>Sites à visiter pour s'informer sur la cote des œuvres d'art et les résultats d'adjudication de certaines ventes http://www.artaujourd'hui.com http://www.artcomnews.com</p>

<p>Le Printemps de Septembre http://www.printempsdeseptembre.com</p> <p>Biennale</p> <p>Biennale de Lyon http://www.biennale-de-lyon.org</p> <p>Foires d'art contemporain</p> <p>Art Paris http://www.artparis.fr</p> <p>Arténim http://www.expo-nimes.com</p> <p>FIAC http://www.fiac-online.com</p> <p>Paris Photo http://www.parisphoto.fr</p> <p>ST'ART http://www.st-art.com http://www.strasbourg-expo-congres.com</p> <p>Art Basel http://www.ArtBasel.com</p> <p>Art Brussels http://www.artexis.com</p>	<p>http://www.exporevue.com http://www.od-arts.com http://www.officieldesarts.com http://www.panoplie.org http://www.paris-art.com http://www.synesthesie.com</p> <p>Ventes en ligne</p> <p>http://www.e-Bay.com Great Collections http://www.icollector.com http://www.iencheres.com http://auctions.yahoo.com/</p> <p>Salles de ventes</p> <p>ARTCURIAL-Hôtel Dassault http://www.artcurial.com</p> <p>Espace Tajan http://www.tajan.com</p> <p>Drouot Richelieu http://www.drouot.fr</p> <p>Christie's France SA http://www.christies.com</p> <p>Sotheby's http://www.sothebys.com</p>
---	---

18. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX UTILES

18.1.1 Du Canada vers la France

- Un passeport en cours de validité suffit comme pièce d'identité.
- Un dollar canadien valait en moyenne 0,71 euro en octobre 2005.⁶
- Le décalage horaire est de six heures.
- Pour joindre une personne en France, il faut composer le 0 11 33 suivi de l'indicatif régional (p. ex., le 1 pour Paris), puis le numéro de téléphone local.
- Le climat est tempéré.
- Le courant électrique est de 220 volts; il faut donc prévoir un transformateur et une prise adaptée.
- La TVA est comprise dans le prix indiqué sur la marchandise.
- Le pourboire est compris dans le montant de l'addition.

18.1.2 De la France vers le Canada

- Un passeport en cours de validité suffit comme pièce d'identité.
- Un euro valait en moyenne 1,42 dollars canadiens en octobre 2005.
- Le décalage horaire est de six heures.
- Pour joindre une personne au téléphone au Canada, il faut composer le 00 1 suivi de l'indicatif régional (p. ex., le 514 pour Montréal), puis le numéro de téléphone local.
- Le climat est de type continental.
- Le courant électrique est de 110/220 volts; il faut donc prévoir un transformateur et une prise adaptée.
- La TVA n'est pas comprise dans le prix indiqué sur la marchandise. Il faut ajouter environ 15 % à ce prix.
- Le pourboire n'est pas compris dans le montant de l'addition.

⁶ Selon le taux de conversion moyen sur 20 jours de la Banque du Canada. L'information peut être vérifiée à l'adresse suivante, accédée le 14 novembre 2005 : <<http://www.banqueducanada.ca/pdf/nrma05-10.pdf>>.

19. BIBLIOGRAPHIE

BENHAMOU, Françoise, Nathalie MOUREAU et Dominique SAGOT DUVAUROUX, *Les galeries d'art contemporain en France, Portrait et enjeux dans un marché mondialisé*, Éditions La documentation Française, 2001.

BILLIARD, Olivier, *Bill'Art 2002 Paris Régions, le guide des galeries d'art contemporain en France*, Éditions Dissonances, 2002.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Délégation aux arts plastiques, Centre national des arts plastiques, *Annuaire de l'art contemporain 2002, Actions/publics*, Éditions 00h00, 2002.

_____, *Résidences d'artistes en France*, Éditions 00h00, 2002.

_____, *Rapport d'activités 2001*.

CARDONA, Janine et Chantal LACROIX, *Statistiques de la culture – Chiffres clés 2001*, Éditions La documentation Française, 2001.

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU D'ÉVOLUTION DU BUDGET ALLOUÉ AUX FONDS RÉGIONAUX D'ART
CONTEMPORAIN DE 1988 À 2000**

BUDGET D'ACQUISITION ET DE FONCTIONNEMENT* – DIFFUSION (en milliers de dollars canadiens)													
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Total	7 725	8 730	9 897	10 706	11 183	9 432	10 577	10 273	12 202	12 667	12 972	15 410	16 191
État	3 226	3 764	4 375	4 647	4 884	4 014	4 684	4 355	5 550	5 458	6 173	7 306	7 056
Régions	4 500	4 966	5 522	6 060	6 299	5 418	5 893	5 919	6 652	7 208	6 800	8 104	9 135

ŒUVRES ACQUISES PAR ACHATS ET PAR DON							
Région	De 1982 à 1999	1999		Région	De 1982 à 1999	1999	
		Œuvres acquises	Nombre d'artistes			Œuvres acquises	Nombre d'artistes
Toutes les régions	13 930	–	–	Lorraine	383	–	–
Alsace	855	47	13	Midi-Pyrénées	666	18	13
Aquitaine	766	23	15	Nord-Pas-de-Calais	542	50	–
Auvergne	215	13	8	Basse-Normandie	881	46	20
Bourgogne	376	89	17	Haute-Normandie	375	46	24
Bretagne	1 146	25	9	Pays de la Loire	630	19	–
Centre	1 352	92	9	Picardie	840	35	–
Champagne Ardenne	384	33	11	Poitou-Charentes	636	36	10
Corse	132	16	10	Provence-Alpes-Côte d'Azur	546	57	27
Franche-Comté	278	33	19	Rhône-Alpes	1 220	28	14
Languedoc-Roussillon	616	1	1	Martinique	67	–	–
Limousin	882	–	–	La Réunion	142	–	–

* Données provenant du Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation aux arts plastiques, Département des études et de la prospective. Les montants ne comprennent pas les subventions de départements, de villes et autres (3,78 millions de dollars [2,55 millions d'euros] en 2000).

Source : *Statistiques de la culture – Chiffres clés 2001*, Éditions La documentation Française, section Arts plastiques, p. 46.

ANNEXE II

AIDE À LA PRÉSENCE D'ARTISTES FRANÇAIS À DES FOIRES INTERNATIONALES

FOIRE DE BÂLE 2001	FOIRE DE CHICAGO 2001	FOIRE DE COLOGNE 2001	FOIRE DE NEW YORK 2001
Galerie Anne de Villepoix Galerie Vallois Galerie Franck Bordas Galerie Chantal Crousel Galerie Daniel Templon Galerie Putman Edition Galerie Denise René Galerie Gabrielle Maubrie Galerie Lahumière Galerie Evelyne Canus Galerie Roger Pailhas Galerie Durand Dessert Galerie de France Galerie Item Edition Galerie Air de Paris Galerie Yvon Lambert	Galerie Xippas Galerie Marion Meyer Galerie JGM Galerie Sollertis Galerie Pietro Sparta Galerie Papillon Fiat Galerie Yvonamor Pallix	Galerie Michel Rein Galerie Polaris Galerie Peyroulet Galerie Jean Fournier	Galerie Art Concept Galerie-Emmanuel Perrotin Galerie Nathalie Obadia Galerie Praz-Delavallade

Source : Délégation aux arts plastiques, Centre national des arts plastiques, *Rapport d'activités 2001*, annexe 11, p. 130.

ANNEXE III

**TABLEAU D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES CULTURELLES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
DE 1960 À 2001**

BUDGET VOTÉ DU MINISTÈRE DE LA CULTURE*									
(en millions de dollars)									
Année	Total**	Dépenses ordinaires	Crédits de paiement	Autorisations de programme***	Année	Total	Dépenses ordinaires	Crédits de paiement	Autorisations de programme
1960	50	34	16	19	1981	673	488	185	214
1961	58	37	21	24	1982	1 356	1 015	340	441
1962	61	40	21	27	1983	1 581	1 210	371	814
1963	68	43	24	39	1984	1 820	1 301	519	616
1964	76	47	28	44	1985	1 937	1 298	639	841
1965	77	50	28	46	1986	2 176	1 284	893	949
1966	82	53	28	47	1987	2 033	1 313	719	501
1967	104	61	43	52	1988	1 995	1 373	621	452
1968	123	74	49	59	1989	2 251	1 620	632	742
1969	138	86	52	59	1990	2 370	1 728	642	811
1970	132	90	43	50	1991	2 737	1 832	905	1 302
1971	151	105	46	56	1992	2 929	1 919	1 010	1 284
1972	191	122	70	88	1993	3 125	2 014	1 111	1 106
1973	243	145	98	108	1994	3 054	1 944	1 109	831
1974	301	172	129	126	1995	3 066	2 065	1 001	845
1975	329	208	120	116	1996	3 512	2 533	979	874
1976	363	277	86	125	1997	3 420	2 702	718	697
1977	423	334	89	110	1998	3 425	2 650	774	838
1978	504	389	116	128	1999	3 552	2 747	805	799
1979	535	390	145	157	2000	3 637	2 830	805	838
1980	601	441	160	215	2001	3 781	2 947	834	893

* Données provenant du ministère de la Culture et de la Communication, Délégation aux arts plastiques, Département des études et de la prospective.

** Comprend les dépenses ordinaires et les crédits de paiement.

*** Les autorisations de programmes sont des engagements de dépenses d'équipement concernant les années à venir. Ces engagements prennent la forme de crédits de paiements annuels.

Source : *Statistiques de la culture – Chiffres clés 2001*, Éditions La documentation Française, section Commerce extérieur, p. 179.

ANNEXE IV

TABLEAU DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE BIENS CULTURELS DE 1990 À 2000

EXPORTATIONS*											
(en millions de dollars)											
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Presse	673,5	714,8	741,2	626,5	686,4	707,5	687,3	796,3	788,9	777,3	875,2
Livres	477,3	482,3	479,4	496,3	484,3	619,5	558,0	580,4	622,9	646,5	657,4
Phono-vidéogrammes	203,3	211,7	224,7	221,1	236,3	250,8	289,4	318,9	226,6	250,4	272,0
Partitions musicales	4,4	4,7	5,6	7,4	8,8	8,8	10,7	14,2	7,9	7,9	6,5
Instruments de musique	100,6	96,3	111,5	111,5	115,8	118,7	123,3	132,7	138,1	141,3	147,9
Objets d'art**	1350,2	750,6	662,7	485,0	535,4	469,1	552,2	657,8	699,2	774,4	1200,8
Total	2809,5	2260,4	2225,2	1947,9	2067,1	2174,5	2220,9	2500,4	2483,6	2597,8	3159,8

IMPORTATIONS*											
(en millions de dollars)											
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Presse	737,6	784,3	761,8	664,3	727,2	804,3	785,8	756,3	776,9	782,8	874,6
Livres	522,5	529,8	519,9	393,5	428,1	503,1	455,6	524,6	586,8	602,6	678,6
Phono-vidéogrammes	324,1	318,6	349,1	373,3	393,9	473,7	408,3	468,5	414,9	378,2	477,1
Partitions musicales	7,3	8,2	8,3	10,7	13,1	13,5	13,3	11,7	9,5	9,3	9,8
Instruments de musique	257,8	251,7	227,4	237,2	237,9	218,6	225,9	204,8	206,5	208,7	226,6
Objets d'art**	948,1	487,7	288,3	297,8	225,0	192,8	196,5	180,5	254,8	269,8	357,9
Total	2797,2	2380,2	2163,7	1976,7	2025,0	2206,1	2085,4	2146,5	2249,4	2251,3	2624,5

* Données provenant des Douanes et du Département des études et de la prospective.

** Comprend les collections et les spécimens.

Source : *Statistiques de la culture – Chiffres clés 2001*, Éditions La documentation Française, section Commerce extérieur, p. 174.

ANNEXE V
EXEMPLE DE BON DE DÉPÔT

Galerie :
Adresse :
Tél./Télec. :
Courriel :
Internet :

Nom du prêteur/du propriétaire :

Adresse :

- 1) Artiste
Titre de l'œuvre
Date
Technique
Dimensions
Prix de vente public
Prix net pour le prêteur/le propriétaire

Modalités

La galerie peut concéder une remise maximum de ___ % sur le prix public de l'œuvre en accord avec le prêteur/propriétaire avant la vente.

Durée de l'emprunt : _____ prolongation si nécessaire en accord avec le prêteur/propriétaire.

La galerie prend en charge tout dommage ou perte de l'œuvre survenant pendant cette période.

Le prêteur/propriétaire certifie être le propriétaire ou le mandataire habilité de l'œuvre déposée et que la galerie est habilitée à vendre l'œuvre conformément aux conditions ci-dessus.

Œuvres prêtées pour exposition et vente éventuelle

Fait à _____, le _____

Galerie _____

Prêteur/propriétaire _____

ANNEXE VI
EXEMPLE DE BON DE SORTIE

Galerie
Adresse
Tél./Télec.
Courriel
Internet

Nom du prêteur

Adresse

- 1) Artiste
Titre de l'œuvre
Date
Technique
Dimensions
Prix de vente public

Fait à _____, le

Galerie

Prêteur
Reçu ce jour

ANNEXE VII CARTE DES RÉGIONS DE FRANCE

